

FLEURS

POUR TOUTES OCCASIONS

- MARIAGES
- BANQUETS
- ANNIVERSAIRES
- NAISSANCES
- DEUILS

Rodrigue Fleuriste

Tél. 583-0464 Enr.
Lac-Mégantic

L'ÉCHO de FRONTENAC

Au SERVICE des COMTES de FRONTENAC et COMPTON

LETTRAGE

Cyran...
Artiste
exécuté avec soin
et à prix modéré

Michel
CHARBONNIER

Tél. 583-0187
Lac-Mégantic

44ième année, Nos 32-33-34

LAC-MEGANTIC, MERCREDI, 1 AOUT 1973

Plus de 20,000 lecteurs 15c

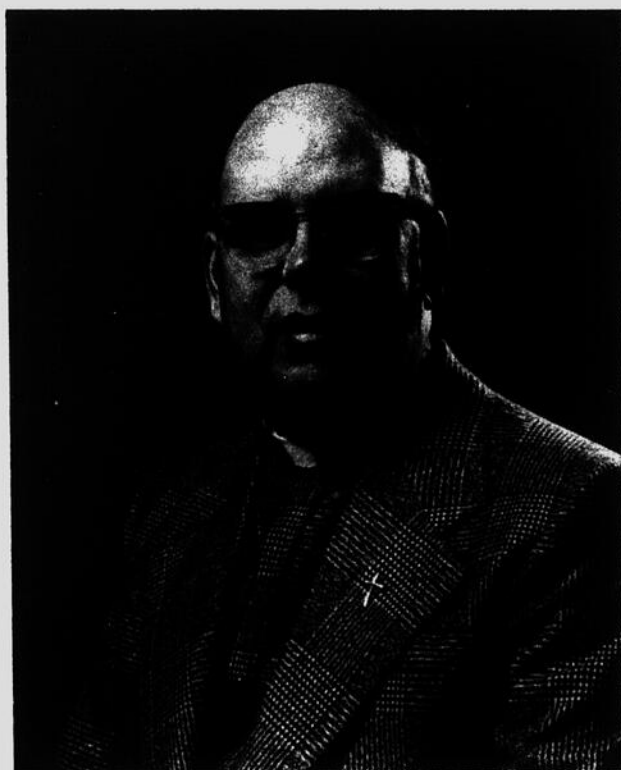
HOLD-UP à ST-METHODE

Page 6

AGRICULTEUR DE AUDET TUE DANS LE CAPOTAGE DE SON TRACTEUR

Page 5

JUBILE D'ARGENT SACERDOTAL DE l'abbé Chs-H. Doyle



Journée sacerdotale dimanche le 5 août - Présence de S.E. Mgr l'Archevêque J.-Marie Fortier - Plusieurs invités d'honneur seront présents.

Page 8

A LAC-DROLET

LA SOURCE D'EAU SOUTERRAINE CESSE SOUDAINEMENT DE JAILLIR

Page 9

M. Louis-S. St-Laurent est décédé

Page 3

GRANDE JOURNEE OTEJISTE A LAC-DROLET DIMANCHE

Page 13

Mercredi 8 août MARCHETHON POUR LE FINANCEMENT DE LA BASE PLEIN AIR DE LAC-MEGANTIC

Page 12

Collision rue Laval: 1 mort, 4 blessés

Page 20

L'OPINION des LECTEURS

Sous cette rubrique nous reproduisons ici les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinions n'engagent en rien la responsabilité de notre journal

Mise au point par le député de Compton concernant les Initiatives Locales

Nature et fin de la communauté économique et politique

Je voudrais d'abord dire toute mon admiration à ceux qui se sont prévalus des avantages que procure le programme des Initiatives Locales pour obtenir des subventions. Malheureusement, il y a eu seulement 25% des demandes qui furent acceptées, non pas parce que les projets n'étaient pas valables mais simplement parce que les fonds étaient insuffisants.

Ceux qui ont eu l'avantage de faire accepter leur projet sont des chanceux. Les mécontents sont plus nombreux que les satisfaits. Mais certains petits politiciens bornés se plaisent à dire que c'est parce que vous avez un député dans l'Opposition.

Laissez-moi vous dire que le comté a reçu près du million en projet d'Initiatives locales. Le comté a reçu sa quote part en comparaison avec les autres comtés du Canada par rapport aux populations.

Soyez assurés que j'aurais été des plus heureux si toutes les demandes pour les Initiatives locales avaient été acceptées. Il faut également se rendre à l'évidence que ce sont les méfaits du système lequel je dénonce depuis longtemps.

Cette formule de mendicité est loin des solutions appro-

priées. Je travaille ardemment, malgré les obstructions de ceux qui ne m'aiment pas en raison du parti auquel j'appartiens, au bien-être de chaque canadien pour établir un système où l'homme aura la garantie du nécessaire pour lui permettre de vivre et je fais cela bien au-dessus de la honteuse et petite partisanerie.

Ceux qui ont le cran de dire que tels projets ou tel prolongement de projets sont dû à certains petits politiciens, qui ne sont pas députés, sont libres de dire et de penser ce qu'ils veulent.

Malheureusement, ils ne voient pas plus loin que le bout de leurs pieds. Ils ne sont que de simples bombes à retardement qui détruisent au lieu de construire.

Je veux et je travaille ardemment pour solidifier l'économie et construire selon les techniques modernes qui peuvent permettre à notre ère d'abondance de pénétrer dans chaque foyer et faire que chaque citoyen puisse jouir des biens de leurs pays par une distribution technique appropriée aux besoins de tous et de chacun et par des réformes financières, à savoir, le financement des entreprises publiques sans dettes et par l'abaissement du coût de la vie.

COUET INC. - ENTREPRENEUR GENERAL

3973 rue Québec Central

C.P. 928

Tél. 583-1324

LAC-MEGANTIC

LOCATION DE MACHINERIES

- Excavation
- Terrassement
- Gravelage
- Compresseurs

ATELIERS

- Fabrication de remorques "trailers"
- Boîtes de camions — ou pick-up en acier ou en bois
- Installation de double roues sur camions
- Soudure à arc (électrique)

C'est ce que les petits politiciens de coins de rue ignorent. Malheureusement, à cause de cette ignorance, ils sont complices des malaises économiques que nous connaissons.

Quant à ceux qui veulent leur vie pour l'établissement d'un système économique pour leur patrie, je les considère comme des serviteurs de la sécurité et de la liberté, ils participent vraiment au maintien de la paix et de la justice: c'est mon idéal.

Ne voulant que du bien pour tous les citoyens, je demeure,

Votre tout dévoué,

Henry Latulippe, M.P.

**SOYEZ
BON
SOYEZ
GÉNÉREUX**

Subventions du Ministère de l'Expansion Economique Régionale à 24 entreprises au Québec

M. Don Jamieson, ministre de l'Expansion Economique Régionale, a annoncé aujourd'hui que vingt-quatre entreprises avaient accepté des offres de subventions au développement régional pour des projets au Québec qui donneront lieu à la création de quelque 966 emplois.

Parmi les entreprises subventionnées signalons: La Chemise Perfection Inc., de Courcelles, comté Frontenac qui a accepté une offre de quelque \$17,000 pour l'agrandissement et la modernisation de son usine de fabrication de chemises. Ce projet permettra de créer quelque 10 emplois. L'offre à la compagnie représente 15 p. 100 du coût d'immobilisation approuvé, estimé à environ \$115,000.

Smokey dit:



Laissez votre site de campement propre et votre feu bien éteint!

CARTES

PROFESSIONNELLES

Pierre GREFFARD

B.A., LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5284 rue Frontenac Tél. 583-2776
LAC-MEGANTIC

André TURGEON

B.A., LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5175 rue Frontenac Tél. 583-1477
LAC-MEGANTIC

Dr Gérald BOLDUC, D.D.S.

CHIRURGIEN - DENTISTE
SUR RENDEZ-VOUS 9 h. à midi
Mercredi et Samedi 2 h. à 5 h.
exceptés 7 h. à 9 h.
3544 Milette 583-1026 Lac-Mégantic

Claude PARADIS

B.A., LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
5137 rue Frontenac Tél. 583-3833
LAC-MEGANTIC

Dr Marcel COUTURE, o.d.

OPTOMETRISTE
Pour rendez-vous, signalez:
Bureau: 583-0404 5062 rue Frontenac
Résidence: 583-0405 5058 rue Frontenac

Dr Frs-X. PARADIS, b.a.o.d.

OPTOMETRISTE
examen de la vue - Traitements orthoptiques
Bureau: 5137 Frontenac (éd. Huard) - 583-2092
Résidence: 4255 Laval - 583-2238
LAC-MEGANTIC

L. L. BOURQUE

NOTAIRE
5335 rue Frontenac Tél. 583-2262
édifice Bourque LAC-MEGANTIC

DANIEL DROUIN

NOTAIRE
Lessionnaire des greffes du notaire C.-E. Côté
et du notaire De Lor. Les Lippé
3443 rue Milette LAC-MEGANTIC Tél. 583-0787

Dr Jean ROY, D.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE
Sur rendez-vous: 8:30 à 12:30 et 2 h. à 7 h.
Mercredi et samedi exceptés
6312 Salaberry 583-2288 Lac-Mégantic

Dr Guy LAJEUNESSE

CHIROPATICIEN
— SUR RENDEZ-VOUS —
4822 Laval Lac-Mégantic 583-0128

Dr Roger MICHAUD, m.d.

MEDECINE FAMILIALE
3494 rue Grégoire 583-2244
LAC-MEGANTIC

Docteur Gérard NOEL

MEDECIN - CHIRURGIEN
Médecine Générale
5035 Boul. des Vétérans Tél. 583-0678
LAC-MEGANTIC

CLINIQUE MEDICALE LAC-MEGANTIC

Dr Gérald BERGERON m.d. L.M.C.C. Dr Daniel BROCHU m.d. L.M.C.C. Dr Normand DUSSAULT m.d. L.M.C.C.
Médecine familiale - Pédiatrie - Obstétrique - Heures de bureau: sur rendez-vous - 583-3343
4639 Laval Lac-Mégantic

*Madame Berthe Bureau
vous conseille*



L'Institut Berthe Bureau

vous offre des soins de beauté à la portée de votre bourse. Profitez-en! La femme moderne se doit d'avoir un teint frais et velouté. Quel que soit votre problème elle y apportera sa solution et elle sera heureuse de vous conseiller sur l'usage des produits de beauté du Docteur Renaud, de Paris, France. L'Institut vous offre également les produits de Madame Maria Galland et des services que cette maison peut offrir; ces soins sont à des prix modiques.

NETTOYAGE de la peau - MAQUILLAGE - MASSAGE
EPILATION des jambes A LA CIRE
EPILATION permanente A L'ELECTROLYSE
TRAITEMENT D'ACNE au VAPAZONE
Prix spécial pour étudiants et étudiantes

POUR RENDEZ-VOUS COMPOSEZ **583-0781**

5040 rue Champlain LAC-MEGANTIC

Le Rév. Père Clermont Carrier, p.b., retourne en pays de missions



CLERMONT CARRIER, p.b.

ST-LUDGER - Le Comité d'Entraide Missionnaire de la paroisse de St-Ludger a souligné le départ d'un des enfants de la paroisse le Révérend Père Clermont Carrier, p.b. qui retourne dans son pays d'adoption, la Zambie, Afrique.

La journée missionnaire débuta par une messe célébrée par le missionnaire au cours de laquelle un sermon de circonstance fut prononcé par le Rév. Père

Gaétan Giguère, missionnaire de Bolivie, en vacances dans sa famille.

Un banquet était servi en l'honneur du missionnaire par les membres du comité, auquel prenaient part, frères, soeurs, parents, amis et paroissiens. Au cours de la soirée d'adieu, l'on s'amusa quand même, puisqu'une partie récréative était au programme. Yves Bégin, fils de M. et Mme Jean-Louis Bégin, Solange et Lise Blais se firent entendre en exécutant quelques chants de leur répertoire, accompagnés par Mme Adrien Blais à l'accordéon et à la guitare par M. Gaby Cliche.

Le Père Carrier présenta quelques diapositives commentées sur ses missions d'Afrique; ils se prêtèrent volontiers à l'assistance pour répondre aux multiples questions qu'on lui posait.

Madame Xavier Beaudoin a remis au missionnaire un chèque au montant de \$250. don des paroissiens.

M. Yves Carrier agissait comme maître des cérémonies. Soulignons également l'aide apportée par Madame Roméo Fec-teau à la préparation du souper et par de nombreuses autres membres du comité.

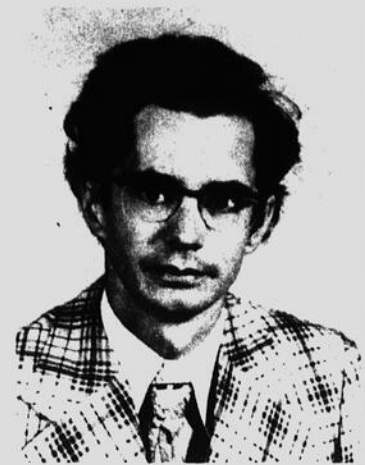
Le comité d'Entraide Missionnaire se compose de Mme Etienne Morin, présidente; Mme Alexandre Roy, vice-présidente; Mme Guy Giguère, 2ième vice-présidente, Mme Xavier Beaudoin, secrétaire - Sr Cécile Leblanc trésorière - M. l'abbé Victor Veilleux aumônier; Mmes Aimé Giguère, Bibiane Lapière, Marie Fillion, Arsène Couture, directrices. Au comité des jeunes participent Julie Giguère, Guylaine Beaudoin, Guylaine Lapière, Solange Blais, Danielle Sirois, Roger Gagnon, Roch Bilo-deau et Yves Pépin.

Les membres du comité se joignent à tous les paroissiens pour exprimer au révérend Père Pépin leurs meilleurs vœux pour un heureux voyage de retour et une vie apostolique remplie de succès dans son pays d'adoption.

MEDECINS à LAMBTON



Dr ANDRE VACHON, m.d.



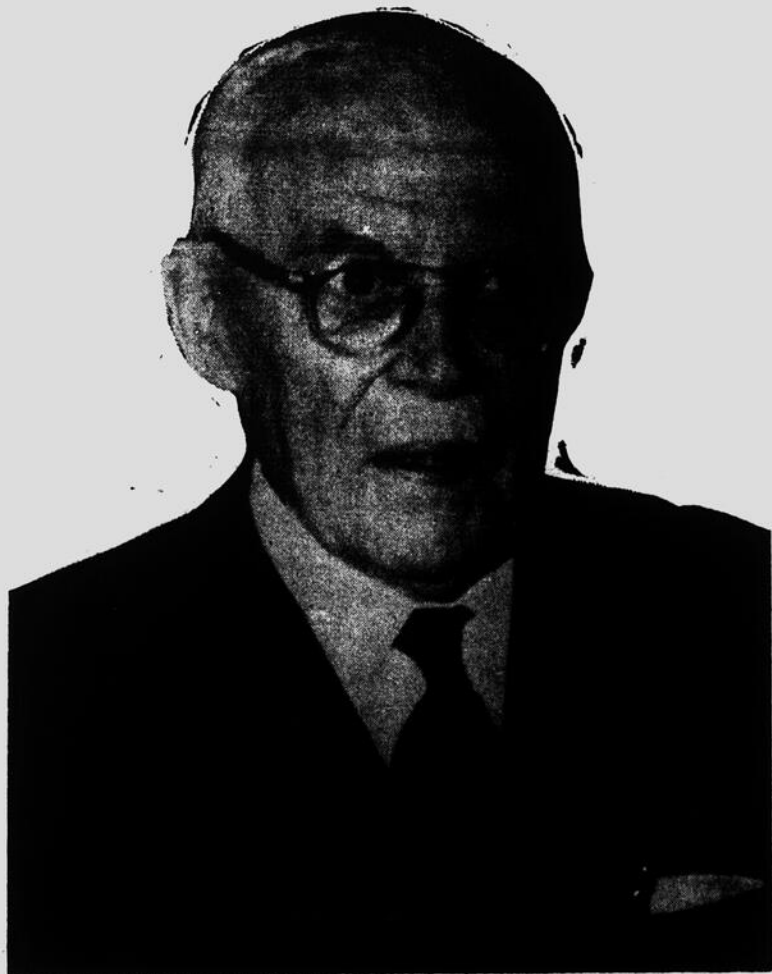
Dr LOUIS MORIN, m.d.

Les docteurs André Vachon, m.d. et Louis Morin, m.d., de St-Honoré de Shenley ont le plaisir d'annoncer à la population de Lambton et de la région qu'ils feront de la consultation au FOYER CASTEL DES AIEUX de Lambton les mardi et jeudi de chaque semaine entre 2 heures p.m. et 5 heures p.m. et entre 7 heures p.m. et 9 heures p.m. à compter du 7 août prochain.

Le docteur Vachon a déjà trois années de pratique médicale et est l'instigateur de la présente Clinique Médicale St-Honoré. Il a de plus, depuis 3 ans, la responsabilité des soins médicaux aux pensionnaires du Foyer Castel des Aieux.

Le docteur Morin, qui vient de se joindre au docteur Vachon, a pour sa part complété, à la suite de ses études médicales, 2 années d'entraînement dans les maladies des oreilles, du nez et de la gorge.

M. Louis-S. Laurent est décédé



M. Louis-S. St-Laurent, ex-premier ministre du Canada, est décédé mercredi le 25 juillet à son domicile, de Québec, à l'âge de 91 ans.

Né à Compton dans les Cantons de l'Est et décrit comme un grand partisan de l'unité canadienne, M. Louis Stephen Saint-Laurent a été premier ministre du Canada de 1948 à 1957.

Avocat commercial bilingue et prospère, il n'était entré en politique qu'à l'âge de 59 ans et servit d'abord comme ministre fédéral de la Justice durant la dernière guerre mondiale, époque où il se prononça pour le service militaire obligatoire en dépit de l'impopularité de cette mesure au Québec.

Son départ d'Ottawa précéda la fin d'un règne libéral de 22 ans au gouvernement fédéral.

Des funérailles d'Etat se sont déroulées à Québec samedi avant-midi. C'est le cardinal Maurice Roy, archevêque de Québec qui a célébré le service funèbre en la basilique Notre-Dame de Québec. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Compton, dans les Cantons de l'Est, où repose depuis novembre 1966 son épouse.

Décès de M. Léo Giroux

Le 16 juin dernier est décédé M. Léo Giroux à l'âge de 48 ans et 4 mois, autrefois de Lac-Mégantic.

Outre son épouse née Jeannine Guérin, il laisse pour pleurer sa perte ses enfants, Marc, Pierre, Josette, Michel, Daniel, Renée, Denis et Charles, ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs, Mme Omer Gagnon (Alexandrine), Mme Gédéon Giroux, Mme Edouard Giroux, M. et Mme Alfred Giroux, Mlle Maria Giroux, M. et Mme Louis Trépanier (Imelda), M. et Mme Armand Fortin (Julienne), M. et Mme Paul Guay (Blanche), M. et Mme Eugène Giroux, M. et Mme Marcel Guérin, Mlle Madeleine Guérin, M. et Mme Jean-Luc Guérin, M. et Mme Dennis Hadley (Lucille), M. Sylvio Guérin, Sr Gabrielle Guérin, c.n.d., M. l'abbé Roger Guérin, ptre, M. et Mme Jules Guérin, et MM. Maurice et Pierre Guérin, sa belle-mère, Mme Hormidas Guérin, ses tantes, Mme Arthur Giroux et Mme Wilfrid Hamel et plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées le 23 juin à Montréal.



ST-LUDGER - En la paroisse de Saint-Ludger le 19 mai a été béni le mariage de Mlle Bibiane Bégin, fille de M. et Mme Georges Bégin (Bernadette Couture) et de Monsieur Jean-Luc Roy, fils de M. et Mme François Roy (Laura Faucher) de St-Ludger. Les nouveaux époux demeurent à Montréal. Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur les accompagnent.

Demandez cette brochure à notre représentant



**M. Serge Joubert
qui sera à Lac-Mégantic
au Motel Panorama
le 2 août 1973**

(583-2110)

Si vous avez besoin d'un prêt à terme pour vous établir en affaires, développer ou moderniser votre entreprise et que vous ne pouvez l'obtenir ailleurs à des termes et conditions raisonnables, rencontrez notre représentant.

**BANQUE D'EXPANSION
bei INDUSTRIELLE**

1845 ouest, rue King
Sherbrooke, P.Q. (567-8481)

éditorial

Semaine de la Sécurité Agricole

LES ACCIDENTS AGRICOLES

Pour qu'une entreprise agricole réussisse, il faut que les différentes opérations qui la composent se déroulent à un rythme régulier, conformément au plan d'ensemble. Un accident peut cependant saboter le plan le mieux conçu, épuiser les réserves pécuniaires et, dans bien des cas, priver l'agriculteur de son gagne-pain. Pour se protéger contre ces pertes, aussi coûteuses que paralysantes, l'agriculteur doit inclure dans son plan d'action des mesures efficaces de prévention des accidents. Il doit persuader ses employés et les membres de sa famille de prendre les précautions qui s'imposent lorsqu'ils vaquent aux travaux quotidiens.

Chaque année, quelque 1,400 résidents ruraux sont tués dans des accidents, environ 26,000 sont blessés, et 1,500 deviennent invalides pour la vie.

On estime que dans les fermes, le taux des décès accidentels est plus élevé, de 20%, que la moyenne nationale. Bien que le pourcentage d'agriculteurs dans la population ait diminué, le nombre des accidents agricoles a augmenté. L'agriculture se place toujours au 3e rang en ce qui concerne le taux des accidents, à la suite de l'industrie minière et de la construction.

Certaines études ont révélé que 72% des accidents ruraux se produisent sur les terrains ou dans les maisons de ferme et 28% ailleurs. Dans les fermes, 45% se produisent dans la cour, 28% dans les champs, et 27% dans la maison ou alentour. Parmi les accidents qui surviennent hors des fermes, 42% se produisent sur la grande-route, 30% sur les routes secondaires et 28% ailleurs.

La mécanisation de l'agriculture a certainement apporté de grands bienfaits aux hommes. Grâce à elle, le temps et l'effort requis pour accomplir la plupart des tâches agricoles sont beaucoup moindres. Bien qu'elle joue un rôle primordial dans l'augmentation de la productivité, la mécanisation entraîne certains dangers dont bien des agriculteurs ne sont pas conscients ou qu'ils refusent de voir. Les trac-

teurs sont causes des quatre-cinquièmes des accidents dus à l'outillage agricole. La moitié des accidents de tracteur comportent un renversement de la machine. Les autres machines le plus souvent en cause sont les moissonneuses-batteuses, les presses à foin, les arracheuses d'épis, les souffleuses à fourrages, et les épandeurs.

Dans la plupart des accidents dus à l'outillage, les victimes sont happées ou écrasées. Dans bien des cas, l'accident est dû soit à l'absence de protecteurs, soit au fait de réparer une machine dont le moteur est en marche, soit à une chute.

Il est attristant de constater que 10% des victimes tuées avaient moins de 10 ans, et 16% de 10 à 19 ans. Ces dernières ont toutes péri à la suite du renversement d'une machine, ou écrasées. On devrait interdire la conduite des machines agricoles aux jeunes qui n'ont pas l'aptitude physique, l'expérience, et le jugement nécessaires.

On ne doit pas permettre aux enfants, ni aux adultes, de monter, comme passagers, sur les tracteurs ou les autres machines agricoles.

Vu l'usage fréquent que l'on fait de produits pétroliers dans les fermes, il importe qu'on sache s'en servir et les ranger correctement. Trop souvent un accident survient par suite de la négligence ou de l'ignorance de ceux qui utilisent les produits pétroliers et les carburants.

Les principales causes d'accidents au foyer sont les chutes, les incendies, l'empoisonnement et l'asphyxie. Une maison de ferme propre et bien rangée offre moins de dangers pour ceux qui l'habitent.

La prévention des accidents en milieu rural constitue une obligation morale pour tous ceux qui s'occupent, directement ou indirectement, de l'industrie agricole. **DERACINEZ LES ACCIDENTS AGRICOLES.**

Sur le Pont d'Agnès

(de nos éditions antérieures) par Louis-Philippe POULIN (Tous droits réservés)

Tout le monde l'a dit, tout le monde le sait et pourtant, tous, nous continuons à le dire: "Il fait chaud!"

x x x

Ah! ces mauvaises herbes, comme les jardiniers et les fermiers les regardent d'un mauvais oeil!

x x x

Ces vacances pour tous, peu importe qu'elles soient éphémères; pourvu qu'elles ne soient pas amères.

x x x

En plein champ sous la pluie diluvienne le tonnerre et les éclairs, le piéton n'a pas l'air de chanter les beautés de la nature.

x x x

A la vue de tant de gens qui sont constamment à la recherche d'air frais et d'ombre, allons donc continuer à prétendre que le soleil luit pour tout le monde.

x x x

La race chevaline en est une qui s'éteint, écrasée comme elle l'est, sous les roues de l'auto... mation.

x x x

Toutes ces bêtes, conduites à l'abattoir par l'homme, ont eu leur vengeance lorsque ce dernier, bon gré mal gré, s'est vu dans l'obligation de manger du cheval.

x x x

Bienvenue chez nous, à tous les touristes, à tous les étrangers qui nous visitent en cette saison du tourisme!

x x x

Où donc nous a conduit juillet sinon à a o û t?

x x x

Lorsque ces historiens, chercheurs et publicistes se tournent vers notre petite histoire de Lac-Mégantic, ils y découvrent de précieux renseignements pouvant alimenter les plus beaux chapitres de la grande histoire.

x x x



CONNAISSEZ vos DROITS

par Pierre Greffard, avocat, B.A., LL.L

Responsabilité d'une ville à la suite d'un accident sur un trottoir

Comme chacun le sait, une ville est responsable des blessures et des dommages subis par un piéton qui fait une chute sur un trottoir quand la ville est en faute de ne pas avoir sablé ni entretenu convenablement ses trottoirs, compte tenu des conditions climatiques.

Une certaine Dame Lamarche, à Montréal, le 14 février 1967, fit une chute sur un trottoir glissant de la rue Beaumont et s'y blessa. Elle poursuivit la ville en dommages-intérêts. La ville plaida qu'elle n'avait pas fait étendre de sable depuis le 10 février 1967 puisque tous ses employés manuels étaient en grève. En effet, les employés manuels de la ville étaient membres du syndicat canadien de la fonction publique, local 301, qui avait décidé de déclencher la grève. Cette grève était légale selon le Code du travail et la ville plaida donc que son inertie à étendre du sable sur les trottoirs était due à un cas de force majeure soit cette grève légale des employés manuels.

L'Honorable Juge Johnson, le 8 octobre 1970, rendit jugement et condamna la ville de Montréal à payer les dommages-intérêts de Mme Lamarche parce que, selon lui, cette grève des employés de la ville n'était pas un cas de force majeure et n'était donc pas une excuse justifiant la ville de ne pas avoir entretenu ses trottoirs.

Evidemment, la ville inscrivit cette cause en Cour d'Appel et les Juges Rivard, Brossard et Turgeon décidèrent que la grève des employés manuels était un cas de force majeure excusant la ville de

ne pas avoir entretenu ses trottoirs. Les trois juges de la Cour d'Appel furent d'opinion que la ville n'était pas obligée d'accorder aux grévistes tout ce qu'ils réclamaient pour faire cesser cette grève au plus tôt et obtenir le retour des employés.

Les juges de la Cour d'Appel furent également d'opinion que la ville n'avait pas à engager des briseurs de grève pour sabler ses trottoirs car cela aurait pu prolonger le conflit et engendrer des troubles graves d'ordre social.

Selon l'opinion des juges de la Cour d'Appel, il était également de notoriété publique que cette grève avait été annoncée par la presse et conséquemment, les piétons devaient être prudents.

L'OFFICE DE LA LANGUE FRANÇAISE PRÉSENTE



Déléma

TEXTE: L-P BÉGUIN DESSIN: R HUNTER



COMME UN POISSON DANS L'EAU... -- Les poissons... et Rosaire n'ont qu'à bien se tenir. Déléma reste vigilante. Si Rosaire dit "casting" pour "lancer" (pêche au lancer), s'il parle de rod au lieu de "cane à pêche", et d'appâter un hameçon au lieu d'hamorcer un hameçon, vous pouvez être certain que Déléma le lui fera remarquer immédiatement. (D.G.C.G.)

FONDÉ EN 1929



JOURNAL HEBDOMADAIRE RÉGIONAL

Rédaction et administration à 5040 Boul. des Vétérans Tél. 583-1630

LAC-MÉGANTIC

Mme L.-Philippe Poulin directrice

MEMBRE des HEBDOS du CANADA

et de l'AUDIT BUREAU of CIRCULATION



HEBDOS DU CANADA



Circulation certifiée

Abonnements : CANADA \$4.50 ETATS-UNIS \$6.50

Imprimé aux ateliers de l'Imprimerie Poulin Ltée St-Joseph de Beauce

Courrier de la 2e classe Enregistrement No 1148

Agriculteur d'Audet tué dans le capotage de son tracteur

Un agriculteur a perdu la vie de façon tragique dimanche dernier et deux de ses enfants ont été blessés au cours de l'après-midi. Le paisible petit village de St-Hubert de Audet a été le théâtre de ce drame qui coûta la vie à M. Joseph Edouard Béliveau, âgé de 44 ans.

Le tracteur sur lequel avaient pris place M. Béliveau et deux de ses enfants a capoté dans un fossé.

Aline 14 ans et Réjean 10 ans, sont hospitalisés à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic, leur état n'inspirant toutefois aucune crainte.

L'OPINION des LECTEURS

Sous cette rubrique nous reproduisons ici les lettres que nous recevons et qui traitent de sujets d'intérêt public. Ces expressions d'opinions n'engagent en rien la responsabilité de notre journal.

A quoi rime mon titre de baptisé ?

Je suis un baptisé... je suis un catholique... et puis après?... Si je ne fais rien pour promouvoir la cause du Christ, je suis un "arbre" qui ne produit pas de fruits, lequel selon les écritures "doit être coupé et jeté au feu".

La grande grâce du baptême procure à celui ou celle qui la reçoit le "Sacerdoce Royal" c'est-à-dire, que tous, nous les baptisés, devons enseigner la Bonne Nouvelle selon notre carisme.

Pour les uns ce sera de donner le bon exemple d'une vie charitable pour ceux qui l'entourent, une vie sous le regard de Dieu qui vit avec moi, qui m'entoure et me guide et qui m'aime à fonds

Pour un autre ce sera d'occuper une charge publique et de le faire en bon chrétien.

Pour un autre ce sera les ordres religieux etc... Mais tous, nous devons mettre les talents que Dieu nous a prêtés à l'entière disposition de Jésus Christ et de son Eglise.

Attentif à l'esprit qui nous parle par son Eglise ou par intuition, ou par les événements, mon titre de baptisé me commande de "SERVIR peu importe les obstacles pourvu que je sois disponible à la cause du Christ", le reste s'évanouit avec le temps.

Si tous les baptisés faisaient

bien leur part si tous les québécois et québécoises s'engageaient sincèrement et bénévolement à je besoin de le dire au service de l'Eglise du Christ, on ne parlerait plus jamais de pénurie de prêtre. Ceux-ci seraient laissés à la besogne qui leur est propre, le reste de la cuisine serait assumé par les "serveurs".

Serviteurs d'une si belle cause, quel beau programme de vie? Quelle belle préparation pour le "SERVICE ETERNEL?"

Est-ce trop beau pour être vrai?

Patrice Tardif

Réseau-soleil du 13 au 17, 13 h 35

Promenons-nous à travers le réseau français

L'émission Réseau-soleil, que les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada peuvent voir du lundi au vendredi à 13 h 35, nous parviendra successivement, cette semaine, de Sherbrooke, Carleton, Trois-Rivières, Rivière-du-Loup et Jonquière.

Le lundi 13 août, le thème de l'émission sera «Plutôt que dire...» L'animatrice sera Michelle Parent et la réalisation sera assurée par Rachel Lussier. On présentera différentes formes d'expression autres que la parole: la musique, avec Chantal Juillet, fillette de 11 ans; le ballet, avec l'Ecole de ballet de Sherbrooke; l'art du luthier, avec un citoyen de Valcourt, et la peinture, avec Frédéric et un groupe de peintres du dimanche.

Le mardi 14 août, les sujets seront nombreux et variés: Mme Rachel Guérette, de Campbellton, parlera du journal L'Aviron dont elle est la directrice; nous ferons la connaissance de Louis d'Amour, chansonnier acadien; on nous présentera un village acadien en voie de construction; un groupe d'Acadiens nous fera part d'une expérience de télévision: «Télé-Publik», et nous verrons des manifestations d'un centre culturel qu'on appelle «Le Club de la fine grobe».

Le mercredi 15 août, l'émission proviendra de Trois-Rivières. Au programme: les poteries des Forges; l'Association coopérative d'économie familiale; une caricature de Toni Delatri; la préparation d'un mets estival; le témoignage d'un vieil employé du Canadien Pacifique Express, M. Léo Plouffe; l'auto-défense à l'intention des dames, avec Louis Arpin, et la psychologie de l'automobiliste en vacances, avec J.-J. Larivière.

Le jeudi 16 août, Réseau-soleil sera diffusé de Rivière-du-Loup. Au moment de mettre sous presse, nous ne connaissons pas les détails de cette émission.

Le vendredi 17 août, nous visiterons un club d'avions miniatures d'Arvida; on nous parlera du Club Bec-scie de Port-Alfred, où l'on pratique différents sports; il sera question du Parc de sécurité routière de Chicoutimi-Nord, où l'on enseigne aux jeunes les principes de la sécurité routière; nous prendrons part au Festival de Sainte-Rose-du-Nord, et nous rencontrerons des enfants qui pratiquent le jardinage.

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

Echanges d'étudiants Jeunesse Canada'Monde

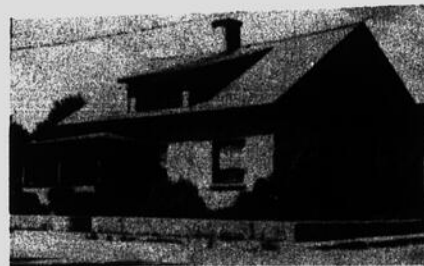
Sept Tunisiens et quatre Canadiens venus des provinces maritimes séjournent présentement à Lac-Mégantic dans le cadre du programme gouvernemental d'échanges d'étudiants Jeunesse Canada-Monde. Les onze visiteurs travaillent présentement à la Base Plein Air Locale. Après leur séjour à Lac-Mégantic, ils passeront un mois au Nouveau-Brunswick.

Les Tunisiens parlent très bien le français, étant la langue seconde obligatoire de leur pays. Malgré la période des chaudes journées d'été que nous traversons, la température du Québec se supporte beaucoup mieux que celle de la Tunisie, ont-ils fait remarquer.

VENDEZ
VOTRE MAISON
EN RELAXANT

Laissez travailler nos agents d'immeubles

LAC-MEGANTIC, maison située au 4477 Dollard, 6 chambres à coucher, sous-sol avec chambre froide, garage double, grandeur 100, x 91' (partie à 57')



LAC-MEGANTIC maison 4 logements, située au 3832 Lavolette, un de 7 appartements, et trois de 4 appartements, plus chambre de bain, installation laveuse-sècheuse terrain 62' x 132' Revenu brut: \$4,080.

CANTON GAYHURST: chalet 28' x 24', 5 appartements, toilette et lavabo, tout meublé, terrain 75' x 100' sur le lot 381.

LAC-MEGANTIC: maison située au 3854 Leclerc, 44' x 28'; sous-sol fini, 2 terrains, coin de rue, garage, entrée asphaltée.

LAC-MEGANTIC: chalet chemin de Woburn, 20' x 22', meublé 175' de grève x 200' sur le lac Mégantic, bien aménagé, verdure, etc.

PIOPOLIS: résidence 6 appartements plus chambre de bain, située centre du village, 1 1/2 étage, 24' x 24', meublée, téléviseur, garage; chauffage à l'huile.

J. Henri Giguère

5153 rue Frontenac, Lac-Mégantic, Qué.

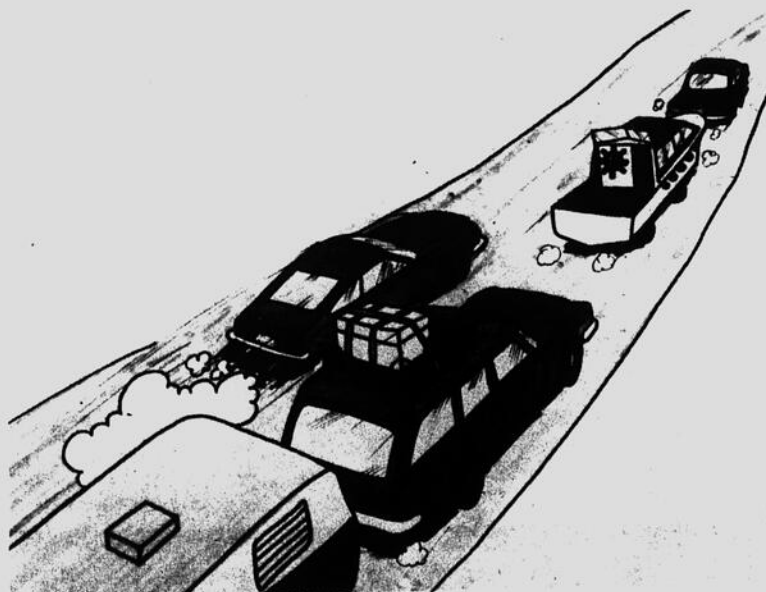
Téléphone 583-1690 ou 583-0510



Votre homme d'affaires.

Fiducie du Québec

une institution du Mouvement des Caisses populaires Desjardins.



A LA REMORQUE DES POINTS DE DEMERITE - L'été, c'est la saison du tourisme, du camping et du caravaning, bien sûr... C'est aussi la saison où l'on doit fréquenter des routes de campagne sinueuses où les courbes succèdent aux courbes... Il ne faut cependant pas oublier que le "dépassement interdit" est prévu par le système des points de démerite et qu'il peut valoir 3 points au dossier de celui qui se rend coupable d'une telle infraction, sans compter les risques d'accidents possibles. Il faut y penser si l'on ne veut pas se retrouver à la remorque d'un dossier rempli de points de démerite au ministère des Transports du Québec. (D.G.C.G.)

FRAIS DU JOUR

Oui, à Lac-Mégantic, rang 10

Chez George Chilvers

à 1 1/2 mille de la ville
vous pouvez vous procurer dès maintenant:
patates nouvelles, choux, fèves jaunes, etc...

composez 583-1200

HOLD-UP A SAINT-METHODE

Deux individus masqués et armés ont fait main basse sur une somme d'environ \$1,000 jeudi le 19 juillet dernier à la Caisse Populaire de St-Méthode.

Quelque cinq minutes après avoir pénétré dans la Caisse vers 9 heures, le gérant, M. Laurent Nadeau, Madame Nadeau, de même que Mlles Francine et Suzanne Tardif, toutes trois caissières, étaient saisies d'une entrée subite de deux individus masqués armés d'une carabine tronçonnée et d'un revolver, la tête recouverte de bas de nylon rose, l'un d'eux portant en plus des verres fumés. A la consternation générale, ils étaient sommés de s'allonger par terre, ils optèrent à l'ordre intimé par les deux apaches qui, pendant ce temps, soulageaient les tiroirs-caisse de leur contenu.

Les deux individus prirent ensuite la fuite dans une voiture de couleur beige. Les agents de la Sûreté du Québec André Messier et Jacques Grenier de Thetford-Mines, découvrirent par la suite, la voiture qu'avait employée les cambrioleurs pour prendre la fuite. Elle avait été abandonnée dans un rang à proximité de St-Ephrem de Beauce. Cette auto s'est avérée par la suite être une automobile qui avait été subtilisée le 29 mars dernier à Ville d'Anjou, en banlieue montréalaise.

La police a immédiatement levé des barrages aux différentes jonctions des routes de la région.

Il semblerait que les fuyards auraient réussi à tromper la vigilance des limiers et auraient quitté la région; des petits rangs de campagnes demeurant des issues possibles par lesquelles ils auraient pu s'échapper.

Un bon budget, ça rapporte...

Avez-vous fait votre budget? et votre bilan? Faites-vous des prévisions budgétaires? Votre Caisse populaire peut vous aider à répondre affirmativement à ces questions à la condition que vous y mettiez un peu de votre.

Dans le cadre d'un programme inédit d'éducation à la consommation, le Mouvement des Caisses Populaires Desjardins offre à la population, par l'intermédiaire des Caisses Populaires Desjardins, un document qui contient tous les éléments nécessaires à la fabrication d'un budget tant pour l'individu que pour sa famille. Ce document a été préparé par les Services de l'éducation et porte le titre "Bilan-Budget".

Il comprend trois parties: une section pour faire son bilan, une autre pour ses prévisions budgétaires et une troisième pour faire sa comptabilité.

La première section permettra à chacun de savoir ce qu'il vaut vraiment en sous et en dollars. Au moyen d'une formule simple, chacun est invité à inscrire l'évaluation de ce qu'il possède et de ce qu'il doit. C'est à ce moment que chacun peut voir son véritable portrait financier. En le faisant à chaque année, un individu ou une famille peut cons-

tater si financièrement il a progressé depuis l'année précédente.

La seconde section du document Bilan-Budget lancé par les Caisses Populaires concerne les prévisions de revenus d'épargne et de dépenses pour une année. Encore une fois, il s'agit d'une formule simple à remplir. C'est à ce moment que chacun devra établir comment il entend dépenser ses revenus, combien il veut en épargner. Cette formule permet à chacun d'établir ses priorités et de voir si vraiment en pratique son budget est conforme aux priorités qu'il se donne.

Enfin la dernière section du document Bilan-Budget permet à chacun d'enregistrer facilement les dépenses qu'il a faites durant la semaine ou le mois et de les comparer avec ce qu'il avait prévu dépenser.

Ce document entre dans les fonctions de la Caisse Populaire Desjardins. Dans la poursuite de ses objectifs sociaux depuis 73 ans, au Québec, elle s'est tou-

Au Complexe alimentaire Vachon

LES VENTES ATTEIGNENT \$45 MILLIONS

Lors de l'assemblée annuelle du Complexe alimentaire Vachon pour l'année se terminant le 31 mars 1973, M. Paul Vachon, président du conseil d'administration du Complexe, a fait part aux actionnaires que les ventes consolidées des entreprises du Complexe se sont élevées à \$45,642,000., comparées à \$39,246,000. pour l'année précédente, soit une augmentation de 16.3%. De plus, le profit par action est passé de 25.6 cents par action en 1971-72 à 32.7 cents en 1972-73, soit une augmentation de 27.7%. Commentant les hauts faits de l'année 1972-73, M. Vachon l'a qualifiée d'excellente, malgré l'augmentation du prix de certaines matières premières notamment le sucre. Il a aussi fait allusion aux acquisitions par le

Complexe de Vaillancourt Inc. et ses filiales, Diana Inc. et Marianne Inc. et de Pain Simard Ltée. De plus, il a fait état de la nomination importante de M. Roger Néron au poste de vice-président exécutif et directeur général du Complexe alimentaire Vachon qui groupe maintenant six entreprises qui sont elles-mêmes regroupées sous trois divisions: pâtisserie et boulangerie... Vachon Inc., Vaillancourt Inc. et Pain Simard Inc., confiserie... Les Produits Diamant Ltée, biscuiterie... Lido Biscuit Cie Ltée.

On se souviendra que le Complexe alimentaire Vachon avait pris forme en mars 1970 grâce à l'acquisition par le Mouvement des Caisses Populaires Desjardins d'un fort pourcentage des intérêts des familles Vachon.

jours préoccupée du mieux-vivre individuel et collectif de ses membres. C'est un autre geste concret qui permet au membre de la Caisse Populaire de bénéficier directement de son appartenance au Mouvement des Caisses Populaires Desjardins. Ce document pourra rendre service à chaque citoyen d'une façon permanente.

Cette autre contribution du Mouvement des Caisses Populaires Desjardins à l'avancement de l'individu, de la famille et de la collectivité constitue un autre pas vers la libération économique et sociale de notre peuple.

Cercle des Châtelaines

Le cercle des Châtelaines désire annoncer à la population qu'il organise une vente de billets qui donnera droit à six prix en argent soit 2 prix de \$50, 1 de \$25, 2 de \$10 et un de \$5.

Les billets se vendront \$0.25 chacun ou 7 pour \$1.00.

Ceci à l'occasion du premier anniversaire de sa fondation et dans le but d'aider les jeunes étudiants en leur faisant faire la vente des billets.

Encourager les jeunes, vous encouragerez aussi les Châtelaines qui est un cercle social, culturel et sportif.

Dimanche le 5 août, assemblée générale pour les Châtelaines à 10 h. a.m. au Club Aramis.

La prochaine initiation des Châtelaines aura lieu le 9 septembre à Lac-Mégantic. Celles qui désirent faire partie du cercle n'ont qu'à communiquer avec les Châtelaines.

La publiciste

Les Dossiers de l'agence «O»
mercredi 15, 17 h 00
Les Enquêteurs associés
jeudi 16, 12 h 00

Deux épisodes avec des comédiens de chez nous

Les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada ont sans doute reconnu plusieurs comédiens de chez nous dans la distribution de deux feuilletons français réalisés par Jean Salvy.

Ce réalisateur spécialisé dans les séries policières signe **les Dossiers de l'agence «O»**, diffusés le mercredi à 17 heures, et **les Enquêteurs associés**, le jeudi à midi.

Les téléspectateurs pourront applaudir, dans **les Dossiers de l'agence «O»** du 15 août, Louise Marleau et Henri Norbert, dans l'épisode sous-titré **le Vieillard au porte-mine**.

Pour résumer l'intrigue de cette nouvelle aventure, disons que l'agence «O» est très intriguée par des messages impossibles à déchiffrer. Comment se fait-il que les experts de l'agence, familiers avec les codes les plus secrets, n'arrivent pas à saisir le sens de ces messages mystérieux? Les experts cessent de se tourmenter seulement lorsqu'ils apprendront qu'une bande d'escrocs a subtilisé les plaques de cuivre fabriquées en Suisse pour le gouvernement irlandais.

Jean Salvy réalise également la série **les Enquêteurs associés** diffusée le jeudi à midi. Le 16 août, l'épisode s'intitule **Week-end tranquille** et met en vedette Guy Hoffmann et Yves Létourneau. Au cours de ce week-end tranquille un couple, gagnant d'un concours organisé par une grande marque de café, se déguise pour commettre un vol.

Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui
mercredi 15, 23 h 00

«La Fin des Pyrénées»

A l'émission **Cinéma nouveau d'hier et d'aujourd'hui** du mercredi 15 août à 23 heures, la télévision de Radio-Canada vous présente **la Fin des Pyrénées**.

C'est un drame psychologique en couleur réalisé par Jean-Pierre Lajournade et mettant en vedette Gérard Bellocq, Fiammetta Ortega et Nina Engel.

Un jeune montagnard des Pyrénées, Thomas, assiste au suicide de son père. Soupçonné de meurtre, il se révolte contre la société et décide de vivre seul. Il s'éloigne même de sa mère, contre qui il a des réactions agressives.

Il rencontre sur le bord d'un torrent une jeune fille du nom de Malvina, qu'il enlève. Après un mariage qu'ils ont simulé, tous deux vont mener une vie marginale.

Traitant sa compagne de façon inqualifiable et se refusant au travail et à la vie sociale, Thomas devient fou et la pauvre Malvina est terrassée par ces conditions de vie inhumaines. Ils seront enfermés dans un asile mais finiront par en sortir d'une manière des plus inattendues...

C'est un film à grands relents psychologiques et comportant de nombreux symboles. On y retrouve également plusieurs thèmes condamnant la société actuelle; drame de la rupture avec la cellule familiale qui entraîne le déséquilibre de l'enfant, mère possessive à un point où elle compromet la santé mentale de l'enfant. C'est une oeuvre de contestation agressive et violente.

AVIS de QUALITE

Succession de BOLDUC Guy, En son vivant de Lac-Drolet, Cté de Frontenac, décédé le 1er mars 1973.

Le soussigné donne avis que sous l'empire de la Loi de la curatelle publique (Chapitre 81 des lois du Québec 1971) il est administrateur d'office à cette succession, et qu'il recevra, à l'adresse ci-dessus, le paiement de toute dette envers la succession et la preuve de toute réclamation contre elle.

Le Curateur public du Québec
9310 boul. St-Laurent
Montréal 354, P. Qué.

RANDONNEE SUR LE LAC MEGANTIC AVEC LE CAPITAINE CAP

Profitez du service du CAPITAINE CAP pour faire une randonnée le long du majestueux lac Mégantic et de ses vues panoramiques.

RESERVATIONS DE GROUPES : maximum 40 personnes, 7 jours par semaine.

Membres de clubs de l'AFEAS, de l'Age d'Or, de baseball, de clubs sociaux, touristes, réunion de famille, etc, pourquoi ne pas prendre le souper ou le dîner sur le CAPITAINE CAP au son de la musique? Vous êtes les bienvenus à bord du

CAPITAINE CAP

composez: 583-3841

ou adressez-vous au RESTAURANT "LES QUATRE VENTS" à Piopolis chez le Capitaine Cap lui-même.

Mariage

Pinard-Godbout

DNC (PAM) - ST-SEBASTIEN
En l'église de St-Sébastien le 14 juillet dernier a été béni le mariage de Mlle Rachelle Pinard, fille de M. et Mme Adrien Pinard et de M. Gérard Godbout, fils de M. et Mme Benoit Godbout. Le mariage a été présidé par M. l'abbé Laurent Labrecque.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur accompagnent les nouveaux époux.

Noces d'Or de M. et Mme Albert Custeau

Un cinquantième anniversaire bien souligné



Nous apercevons ici les heureux jubilaires du cinquantième.

Il y a un peu plus d'un mois, plus précisément le 16 juin dernier, M. et Mme Albert Custeau de notre ville, étaient l'objet d'une magnifique fête organisée par leurs enfants pour souligner leur cinquantième anniversaire de mariage. C'est en effet, le 5 février 1923 que M. et Mme Albert Custeau (Yvonne Leclerc) unissaient leur destinée en l'église Ste-Agnès de Lac-Mégan-

tic, union qui devait donner lieu à la naissance de dix-huit enfants.

Une messe fut d'abord célébrée en l'église Ste-Agnès et que présida M. le curé Charles-Henri Doyle accompagné à l'autel de Marcel et Clément, tous deux enfants de M. et Mme Custeau. Mme Fernand Custeau (Gilberte) s'occupa pour sa part de la liturgie de la Parole. La cé-



Famille de M. et Mme Albert Custeau. On reconnaît dans l'ordre habituel, Monique, Madame et Monsieur Custeau, Simonne, Jean-Luc, Paul, Ernest, Jeannette, Aimé, Marcel, Fernand et Clément.

réunion religieuse terminée, parents et amis se retrouvèrent en la magnifique salle du Motel Panorama où les attendait un repas succulent. Suivit une soirée récréative au cours de laquelle Mme Custeau s'exécuta selon les talents qu'on lui connaît. Leur fils aîné agissait comme maître des cérémonies. Les paroles de circonstance furent adressées par la suite par Jean-Luc au nom de toute la famille. C'est à Daniel et Brigitte, petits-enfants des jubilaires, que revint la tâche de présenter la bourse et la gerbe de fleurs. Après des remerciements élogieux de Mme Custeau à l'endroit de ses enfants et des autres parents et amis, la soirée se poursuivit agréablement "tard dans la nuit".

Participèrent à la fête, tous les enfants de M. et Mme Custeau soient: Jeannette (Mme Marcel Charron) de Ville de Laval; Ernest de Lac-Mégantic; Paul de Lac-Mégantic; Aimé de Lac-Mégantic, Clément (Yvonne Boulangier) de Montréal; Fernand (Gilberte Grenier) de Lac-Mégantic; Marcel (Denise Lambert) de Repentigny, Simone de Lac-Mégantic, Jean-Luc de Sherbrooke, Monique (Maurice Pépin) de Colchester, Vt. Il faut aussi souligner la présence de leurs petits-enfants Pauline, Carole, Daniel et Brigitte de Lac-Mégantic, Robert, Alain, Chantal, Sylvain de Montréal de même qu'Eric de Colchester, Vermont. On remarquait également la présence de plusieurs parents et amis tant de Lac-Mégantic que de Sherbrooke, Granby, Montréal.

"LAVE-AUTO"

au profit de la Base Plein Air de
Lac-Mégantic

Les jeunes qui bénéficient des services de la Base Plein Air veulent financer leurs activités de l'année. Pour se faire, ils organisent pour samedi le 4 août de 9 heures à 19 heures un LAVE-AUTO dans le stationnement du Centre Mgr Bonin.

Les jeunes sont intéressés aux loisirs éducatifs que leur offre la Base Plein Air de Lac-Mégantic et veulent à tout prix financer leur budget. Ils sont assurés à l'avance que le public répondra à leur appel; tout en faisant une bonne oeuvre les automobilistes s'assureront d'une voiture propre, propre... pour le coût minime de \$1.00.

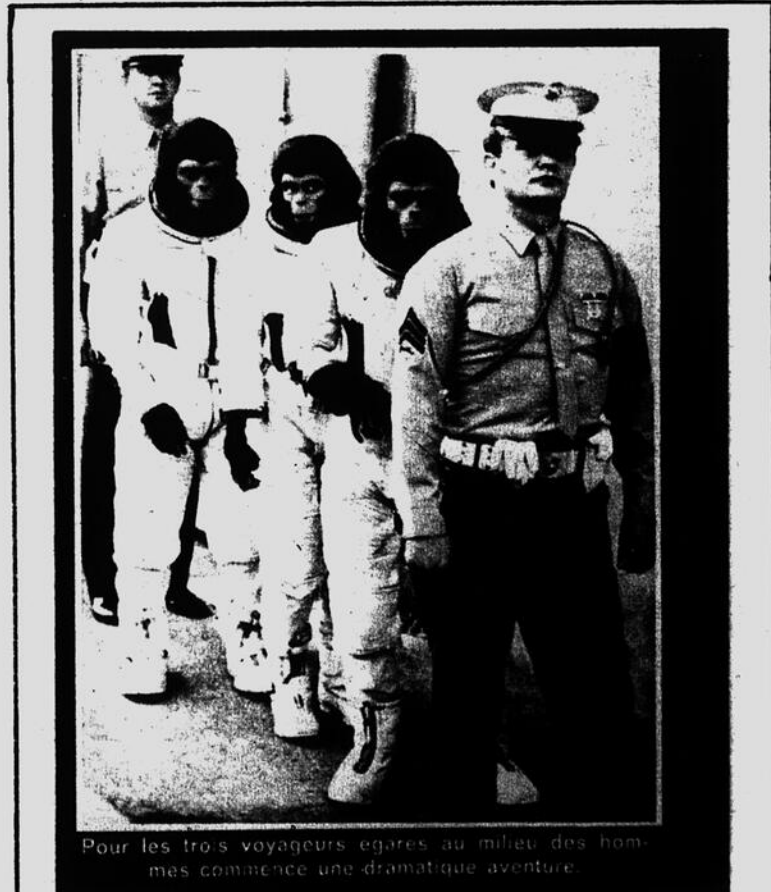
En cas de mauvaise température le "lave-auto", sera remis au lendemain dimanche.

Claude Grondin, directeur
Base Plein Air Lac-Mégantic

Noces d'Or de M. et Mme Eugène Dubrûle

Quelque 160 parents étaient réunis à McKenna Alberta, récemment pour fêter les noces d'or de M. et Mme Eugène Dubrûle. La plupart d'entre eux se voyaient pour la première fois.

De la région se rendaient à cette réunion familiale, M. et Mme Elie Chouinard, M. Eugène Chouinard, Mme Lydia Lamarre, M. et Mme Jos. Fortier et M. Lucien Royer.



Pour les trois voyageurs egares au milieu des hommes commence une dramatique aventure.

Au CINEMA MEGANTIC
commençant dimanche

LE MARCHE DES FERMES R. DEMERS INC.

Pour vente rapide et paiement comptant de fermes, terrains animaux, etc, consultez une compagnie dynamique, renommée

REAL DEMERS — tél. 1-819-583-3589

RR no 2

Lac-Mégantic

PROTEGEZ VOS BIENS LES PLUS PRECIEUX QUI NE SONT PAS ASSURABLES...
CONTRATS, POLICES D'ASSURANCE, PAPIERS IMPORTANTS, PHOTOS et FILMS

COFFRES-FORTS à PRIX et FORMATS VARIES

DUBÉ EQUIPEMENT DE BUREAU 3562 rue Thibodeau LAC-MEGANTIC



Jubilé d'argent sacerdotal de l'abbé Charles-Henri Doyle

Journée du sacerdoce dimanche le 5 août - Présence de S.E. Mgr l'Archevêque Jean-Marie Fortier - Plusieurs invités d'honneur seront présents.

Un programme spécial marquera le jubilé d'argent sacerdotal du pasteur de la paroisse Ste-Agnès de Lac-Mégantic, M. l'abbé Charles-Henri Doyle.

En effet, en hommage au dévoué curé de la paroisse les marguilliers ont organisé un programme d'activités marquant ses vingt-cinq années de vie sacerdotale. Au cours de l'après-midi de dimanche les jeunes sont convoqués à l'église paroissiale pour une messe célébrée par le Jubilaire à 4 heures; les Mari-nières participeront au programme ainsi que la chorale dirigée par M. Désiré Vachon, "Les Petits Rossignols", les membres 4-H distribueront à tous, des photographies du pasteur de Ste-Agnès.

A 7 h. 30 p.m. il y aura messe concélébrée par S. Excellence Mgr l'Archevêque Jean-Marie Fortier, le jubilaire M. l'abbé Charles-H. Doyle et plusieurs confrères; à l'issue de la céré-

monie religieuse nous entendrons l'archevêque Mgr Fortier, M. l'abbé Germain Lavallée, curé de Valcourt, le marguillier en charge M. Fernand Grenier, rendre hommage au jubilaire.

Toute la foule recevra un ruban souvenir, 25ième anniversaire et pourra participer à une petite réception fraternelle au cours de laquelle on distribuera café et léger goûter; Monseigneur Fortier aussi bien que le jubilaire, les invités d'honneur, amis et paroissiens s'échangeront des paroles fraternelles lors de ce rassemblement paroissial.

BIOGRAPHIE

Le jubilaire est né à East-Angus le 4 janvier 1920. Il a fréquenté le collège des Rev. Frères Clercs St-Viateur jusqu'en 1935 alors qu'il entra au petit séminaire de Sherbrooke, où il obtenait son Baccalauréat en 1943. Après avoir terminé ses études théologiques au Grand Sé-

minaires de Sherbrooke, il était fait prêtre le 20 décembre 1947. Il devenait par la suite vicaire à la paroisse Ste-Agnès de Lac-Mégantic, plus précisément le 7 janvier 1948 jusqu'au 13 juin 1953; il fut nommé ensuite vicaire à la paroisse Ste-Famille de Richmond, fonctions qu'il exerça jusqu'au 13 mars 1958 alors que Monseigneur l'évêque l'appella à la cure de Fontainebleau, comté de Wolfe; le 1er juillet 1962, il prenait charge de la paroisse de St-Adrien de Wolfe; le 14 mars 1968 l'autorité épiscopale lui confiait la cure de la paroisse Ste-Agnès de Lac-Mégantic.

Sept étudiants de Lac-Mégantic visiteront 14 pays en Europe

Sept étudiants qui fréquentent l'école polyvalente locale ont quitté vendredi le 20 juillet dernier Lac-Mégantic à destination de l'Europe où ils séjourneront pendant trois semaines, visitant quelque 14 pays dont la Russie.

Il s'agit de Jean Martel, Marcelle Fontaine, Danny Miller, Guy Quirion, Suzanne Bédard, Jean Choquette et Georges Forest qui rejoindront à Sherbrooke 47 autres étudiants estriens qui participent eux aussi au voyage.

Ils se rendront en Europe par la voie des airs et s'embarqueront sur un paquebot qui fera escale dans les principaux ports maritimes et fluviaux de l'Europe.

Le groupe composé de quelque 900 voyageurs, a pu participer à cette croisière grâce à l'initiative d'une compagnie de navigation anglaise.

ORGUES "HAMMOND"

VENTE - ECHANGE - LOCATION
SERVICE

COURS D'ORGUE - Saviez-vous que...
il y a un professeur près de chez vous?
Rencontrez notre représentant pour la région

DESIRE VACHON

4302 rue Dollard

Lac-Mégantic

(pour rendez-vous, composez 583-1899)

LES INSTRUMENTS DE MUSIQUES
JOS. LAMONTAGNE INC.

AU MARCHÉ DE FRUITS ET LEGUMES

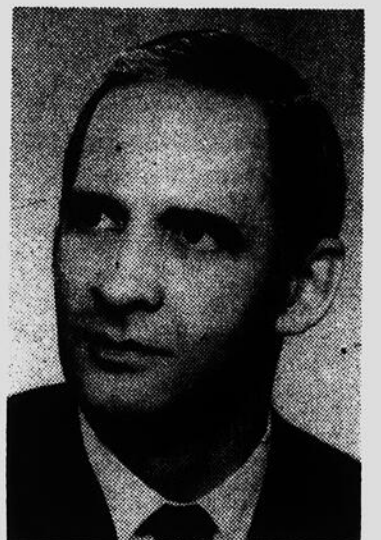
LEBLANC

(Jacques Leblanc, propriétaire)

vous trouverez tout ce dont vous avez besoin en fruits, légumes, fromages, poissons frais, miel pur, à des prix incomparables.

5114 rue Frontenac - LAC-MEGANTIC - 583-2321

Nomination de M. Yves Comtois à la Régie de l'assurance-maladie



YVES COMTOIS

SHERBROOKE - M. Yves Comtois, autrefois de Lac-Mégantic, vient d'être nommé membre de la Régie de l'assurance-maladie.

Cette nouvelle a été rendue publique par M. Claude Castonguay, ministre des Affaires Sociales.

M. Comtois est président de l'Association québécoise des propriétaires de pharmacie.

Il succède à la régie au Dr Hubert Labelle, démissionnaire.

M. Comtois est propriétaire à Sherbrooke depuis 1963 de la plus vieille pharmacie au Québec.

Les responsables d'un feu de forêt devront payer

• Dorénavant, les personnes qui seront trouvées coupables d'avoir causé un feu de forêt, même accidentellement, devront payer tous les frais encourus pour l'éteindre! Quand on connaît l'ampleur des moyens utilisés pour combattre certains feux de forêt couvrant des milles carrés (mobilisation de centaines d'hommes, utilisation d'avions-citernes, etc.), la décision du gouvernement du Québec devrait en faire réfléchir plusieurs qui sont négligents. De plus, le propriétaire du bois incendié pourra ajouter une réclamation pour la valeur de ce bois à celle du gouvernement. On sait que le Code Civil prévoit qu'une personne est toujours responsable, même si c'est dû à un accident, pour les dommages causés à la propriété d'autrui.

Louis Bilodeau reçoit les gens de:

EAST-ANGUS
pour une autre Soirée Canadienne

TELE 7
7
UNE STATION TELEMEDIA

TÉLÉ 7

Le reflet d'une grande région

J. Giovanni PARADIS

4669 Laval — Tél. 583-2680 ou Rés. 583-1705

REPARATION D'ACCESSOIRES ELECTRIQUES
de RADIOS et de TELEVISIONS

Portes en bois - Contre-Plaqué (Plywood)
Planches murales - Moulures, etc.

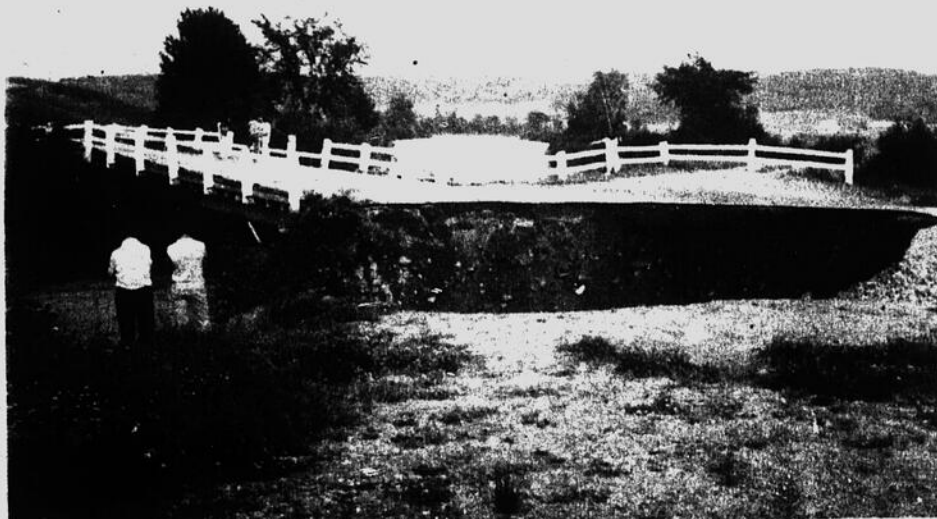
UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS VOUS EST ASSURE
EN TOUT TEMPS.

A Lac-Drolet

La source d'eau souterraine cesse soudainement de jaillir



Photo prise trois jours après le forage d'un trou de 4" d'où ont jailli quelque 100 millions de gallons d'eau et 50,000 verges cubes de terre argileuse (21 mai 1973)



Le 1er juillet, les éboulis ne cessent de se produire, le puits mesure plus de 40' de diamètre et la route menant au pont est rongée complètement.



Deux mois plus tard la source cesse de jaillir; quelques ruissellements provenant de filets d'eau argileuse qui jaillissent de nouveau (29 juillet 1973).



L'eau ayant cessé de jaillir soudainement, les employés n'ont pas tardé à combler le puits et ses abords de terre (29 juillet 1973).

(photos L'ECHO)

Le puits de 40' de diamètre est comblé de terre argileuse - 100 millions de gallons d'eau et plus de 50,000 verges de sables argileux se sont déversés dans la Chaudière depuis le 18 mai. - Des filets d'eau argileuse jaillissent de nouveau.

La source souterraine qu'une tige de foreuse avait fait jaillir le 18 mai à quelques pas de l'endroit où la rivière Drolet se jette dans la rivière Chaudière, a cessé de jaillir deux mois plus tard après avoir déversé dans la rivière Chaudière quelque 100 millions de gallons d'eau et plus de 50,000 verges cubes de sable argileux.

Devant le danger menaçant d'un affaissement de terrain de grande importance le ministère des Transports avait confié à la firme montréalaise Géohydrotek, une entreprise spécialisée dans le forage des puits artésiens, la tâche de réduire le débit du puits principal en forant à sa périphérie des puits aisément obturables. L'on aurait profité de la diminution du débit pour geler la surface de la nappe d'eau souterraine à l'aide d'azote liquide et pour ensuite obturer le puits

en y injectant du béton sous pression.

C'est quelques heures avant que les employés de Géohydrotek n'arrivent sur les lieux que la source a cessé de jaillir. Les employés du ministère des Transports n'ont pas tardé à combler le puits et ses abords de terre argileuse.

Depuis deux mois, diverses tentatives ont été faites pour bloquer la voie d'eau, mais sans succès. On avait d'abord tenté de la fermer en y précipitant des pierres puis en y faisant détonner des explosifs. Les échecs avaient succédé aux échecs. La chance avait souri un moment lorsqu'après avoir réduit la pression du courant à l'aide d'une puissante pompe aspirante l'on avait réussi à fermer le puits en le couronnant d'un ouvrage de maçonnerie. Quelques minutes plus tard, les eaux avaient détruit

l'ouvrage et coulaient avec une force accrue, élargissant à un diamètre d'une quarantaine de pieds l'ouverture qui n'était qu'à une dizaine de pieds de diamètre.

Bien qu'on n'ait pas apporté d'explications à proprement parler scientifiques à cet arrêt subit du flot souterrain, on croit généralement que la sécheresse qui sévissait depuis quelques semaines dans ce secteur aurait empêché la nappe d'eau souterraine de se maintenir à un niveau constant en la privant de l'important apport des eaux de surface qui s'infiltraient dans les couches poreuses du sous-sol. Un éboulement souterrain d'assez faible importance aurait pu permettre à la voie d'eau de se colmater d'elle-même.

La nappe d'eau souterraine est toujours là. On estime sa surface à près d'un mille carré et sa profondeur varie entre quelques pouces et 225 pieds. Elle contient vraisemblablement une assez forte proportion d'argile en suspension. Elle serait, selon les experts, un bassin où s'accumulent les eaux de ruissellement des terres avoisinantes. Selon M. Luis Fournier, ingé-

nieur, divisionnaire du Ministère des Transports à Lac-Mégantic, son existence aura été décelée en 1940 par un géologue européen mais les travaux de cet homme de science n'avaient pas suscité tellement la curiosité à cette époque.

DE NOUVEAUX RUISSELLEMENTS

A peine une semaine après avoir comblé l'immense puits de terre, des filets d'eau argileuse jaillissent de nouveau, ils sont

de très faibles importances pour le moment, espérons qu'il en demeurera ainsi, le bilan des dégâts occasionnés par la source souterraine qui a jailli depuis le 18 mai dernier étant déjà assez sombre: une rivière envasée sur plusieurs milles, une route effondrée sur plusieurs centaines de pieds, et dont il faudra redessiner le profil, un pont vétuste qu'il faudra renover prématurément, des failles qui se sont ouvertes dans les champs et la certitude qu'ont les résidents de l'endroit que cette nappe d'eau souterraine existe réellement.

DONALD RICHARD

Spécialiste en impôt

103 rue Laval - BROMPTONVILLE, Qué.

Tél. (819) 846-2365

BESOIN D'ARGENT ?

NOUS PRETONS SUR :

- PREMIERE et DEUXIEME HYPOTHEQUE
- NANTISSEMENT commercial et agricole
- PRETS PERSONNELS, pour financement d'automobiles, ameublement, etc.
- PRETS INDUSTRIELS

Consultez le directeur-général

RAYMOND LAPIERRE

CAISSE D'ENTRAIDE ECONOMIQUE DE FRONTENAC

5259 rue Frontenac, Lac-Mégantic

583-3733 - 547-3451 - 583-3434 - Lac-Mégantic



STATION DE SERVICE

Marc Lapointe

AGENT AUTORISE DE

- ALIGNEMENT ET BALANCEMENT DE ROUES
- MISE AU POINT PAR EQUIPEMENT ELECTRONIQUE
- NOUS FABRIQUONS DES CLEFS POUR AUTOMOBILES ET SERRURES ORDINAIRES.

4540 Laval

LAC-MEGANTIC

Tél. 583-1818



Echos d'il y a dix ans

De nos éditions des 18 et 25 juillet 1963

12^{ème} SCIENTIFIQUE - Du nouveau au Couvent Notre-Dame de la Visitation à compter de septembre prochain alors que le programme de l'année scolaire 63-64 comprendra une douzaine années scientifiques.

AUGMENTATION DES TRAITEMENTS - La sentence du tribunal accorde une augmentation des traitements aux professeurs de la Commission Scolaire locale. Me Gervais de Sherbrooke, président, a rendu ce jugement. Les professeurs recevront de \$100 à \$300 d'augmentation annuelle.

AU CONSEIL MUNICIPAL - S.H. le maire J.-Armand Drouin préside l'assemblée régulière des membres du conseil municipal, sont présents: MM. René Paré, Gérard Boulet, Bertrand Boulanger, Aristide Roberge, Roland Clusiaux, Gérard Bellefleur, P.-Emile Turgeon et Joseph Arguin, échevins, ainsi que le greffier M. Hervé Fecteau et le trésorier M. Patrick Arguin.

MENTION D'HONNEUR - Mlle Lise Leblond, fille de M. et Mme Armand Leblond de notre ville, s'est méritée le trophée de la compagnie Royal Typewriter se classant première avec la mention "Très Grande Distinction" à la fin de sa douzième année commerciale, au Chatelain Business College de Montréal.

REELU MAIRE - M. Ernest Turmel vient d'être réélu pour un second terme à la mairie de St-Jean Vianney, par une majorité de 29 voix sur son adversaire, M. Florent Rancourt.

VICTIME DE L'ONDE - M. Henri-Paul Richard, 21 ans, de Montréal, fils de M. et Mme Léo Richard de Piopolis perd la vie à la suite d'un drame de l'onde à Piopolis, alors qu'il faisait une courte randonnée en radeau sur le lac Mégantic.

25 ANNEES DE DEVOUEMENT - Garde Maria Thibault est l'objet d'une belle fête pour son quart de siècle de service de vie active et de dévouement dans un champ d'action couvert par l'Unité Sanitaire de Frontenac.

ELLE SE CLASSE PREMIERE - Mlle Lucette Gilbert, fille de M. et Mme Ernest Gilbert de notre ville se classe première avec la note "Grande Distinction" pour l'obtention de son "brevet B". Elle décrochait la note 64.6% à ses examens. Elle était une élève de l'Ecole Normale N.-D. de l'Estrie de Lac-Mégantic.

NOCES D'OR - On fête les Noces d'Or de M. et Mme Damaise Fortier de Nantes; ils avaient contracté mariage dans la paroisse de Ste-Cécile le 25 mars 1913; 115 invités prenaient place à l'issue de la cérémonie religieuse dans la salle Stebenne pour un banquet en l'honneur des jubilaires.

DECES - M. Paul Boutin, 80 ans de St-Honoré -- M. Alphonse Bélanger, 70 ans de St-Romain -- M. Amédée Bussièrre, 82 ans de Lac-Mégantic.

NAISSANCES - Marie, Céline, Maria, fille de M. et Mme Gérard Dostie de St-Honoré -- Marie, Anne Brigitte fille de M. et Mme

FAITES LE PREMIER PAS VERS UNE VIE FAMILIALE SANS SOUCIS

Devenez propriétaire d'une maison des



Constructions Cloutier & Fils inc.

ENTREPRENEUR GENERAL

J. Guy Cloutier

583-2080

Gaston Cloutier

583-2531

Bruno Cloutier

583-1149

Maisons résidentielles — Réparation et rénovation: cuisines, bureaux, etc.

Bureau 4316 Dollard — LAC-MEGANTIC, Qué.

Admirez notre choix de plans à tous les goûts; constatez nos prix correspondant à toutes les bourses

Armand Allen de St-Romain -- Joseph, Robert, Pierre, fils de M. et Mme Richard Corbeil de Montréal.

IL Y A VINGT ANS

Un nouveau bureau de poste "Mégantic Sud" s'ouvrira à Notre-Dame de Fatima, il dépendra du bureau principal -- Un garçonnet de 9 ans, Jean-Claude, enfant de M. et Mme Alyre Robert trouve une mort tragique alors qu'il ramenait un cheval à l'écurie. Il avait attaché un câble autour du cou de l'animal et l'autre extrémité à sa taille; le cheval a pris peur, partit à la course entraînant le jeune Robert le blessant mortellement -- M. l'abbé Albert Plante, vicaire de N.-D. de Fatima vient d'être nommé curé de St-Etienne de Bolton. M. l'abbé Ange-Aimé Montmini le remplace -- Les

membres de la famille de M. et Mme Edouard Trudel fêtent les noces d'argent de ces derniers -- En moins d'une semaine, les parents ont vu disparaître deux de leurs enfants Claudette, âgée de 6 ans, et Lucie 2 ans; elles étaient les enfants de M. et Mme Lorenzo Vachon -- Uncitoyen de la Californie, M. Adam Parent, en promenade avec son épouse dans la famille de M. et Mme Hector Durand, meurt presque subitement -- Le Rév. Père Benoit Boulanger, rédemptoriste, fils de M. et Mme Odilon Boulanger de Ste-Cécile, s'en va vers les missions lointaines du Japon -- La campagne électorale fédérale bat son plein, les candidats M. J.-A. Blanchette, libéral, M. Philippe Brulotte, progressiste-conservateur, tiennent des assemblées importantes -- M. Jean Simon, sociologue-urbaniste du service

provincial de Québec soumet un mémoire sur le problème de l'urbanisme -- M. J.-A. Nadeau est élu maire de Courcelles succédant à M. Albéric Bégin -- M. l'abbé Hermine Dubuc, professeur du Séminaire St-Charles Borromée de Sherbrooke meurt alors qu'il était en vacances et en repos à son chalet de Val Racine. Il était âgé de 52 ans -- M. Gédéon Giroux, 19 ans, de St-Gédéon, se noie alors qu'il se baigne dans la rivière Chaudière. -- Marie-Marthe, 9 ans, enfant de M. et Mme Josephat Boulié, est atrocement brûlée alors que jouant avec des compagnes et des compagnons, des allumettes mettent le feu à ses vêtements -- MM. Roger Chartrand et Eugène Baron sont les invités au souper du club Rotary présidé par le Dr J.-Edouard Lafleche.

IL Y A TRENTE ANS

M. Ludger Lessard, 48 ans, est trouvé noyé dans son puits -- Gaétan, fils de M. et Mme Delphis Rodrigue, tombe dans un tuyau d'égout et on le repêche dans la rivière Chaudière, vingt minutes plus tard -- Le Rév. Fr. Roland, directeur du collège, est appelé à la direction du collège de Montmagny -- On recueille à Lac-Mégantic \$300. en faveur de l'Aide à l'Acadie -- De grandes courses de chevaux ont lieu dans notre ville; S.H. le maire J.-Edouard Lafleche, MM. Eugène Huard et Porter Farwelle agissaient comme juges; M. Arthur Morissette et Paul Vallerand agissaient comme chronométreurs et M. Roméo Garon annonçait le départ des chevaux -- M. Joseph V. Durand est réélu président de la Commission Scolaire pour un second terme -- Le Major Charles Dufour, commandant de notre Ecole Militaire est appelé en mission officielle -- Le capitaine adjoint Edouard Fournier exercera en son absence les fonctions de commandant -- Notre fanfare donne son premier concert sous la direction de son chef M. Zéphirin Roy.

IL Y A QUARANTE ANS

Deux frères se marient le même matin: il s'agit de M. Rosaire Fortin qui épouse Mlle Bertha Mulholland et M. Eugène Fortin qui unit sa destinée à celle de Mlle Marie-Ange Carrier -- Le docteur Léo Blais meurt à l'âge de 55 ans et 3 mois -- On prépare la fête des Noces d'Or sacerdotale de S.E. Mgr A. O. Gagnon évêque de Sherbrooke -- Notre nouvelle salle paroissiale est presque terminée -- M. l'abbé C.-A. Coutu, vicaire à Ste-Agnès nous quitte pour aller diriger la paroisse de Piopolis -- M. L.-A. Francoeur de Québec, dirigera la pharmacie de feu le docteur Léo Blais -- M. l'abbé Réal Veilleux succède à M. l'abbé C.-A. Coutu comme vicaire à Ste-Agnès. On fête le 15^{ème} anniversaire de mariage de M. et Mme Ernest Vallée.

AVIS PUBLIC est par la présente donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

BEAUCE

Fieri Facias de Terris

Canada — Province de Québec
Cour Supérieure — District de Beauce

No 35278. L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corps politique, ayant son siège social en l'Hôtel du Gouvernement, à Québec, district de Québec, partie demanderesse, vs RAYMOND DOMINGUE, Ste-Martine de Courcelles, comté de Frontenac, partie défenderesse.

Pour être vendus « en bloc » les immeubles suivants:

1^o Les lots numéros sept-B et sept-C (7-B et 7-C), rang huit (VIII), Canton Lambton, en le comté de Frontenac;

2^o Les lots numéros sept-C (7-C), rang sept (VII), Canton Lambton, huit-C et neuf-E (8-C et 9-E), rang huit (VIII), Canton Lambton, en le comté de Frontenac;

3^o Un terrain étant partie des lots numéros douze-B et treize-A (Pties 12-B et 13-A) du cadastre officiel, pour le premier rang du Canton Forsyth, ayant une largeur totale d'environ deux arpents et demi à son extrémité sud-ouest et à son extrémité nord-est une largeur suffisante pour former un terrain ayant une largeur uniforme de trois arpents, par toute la profondeur du lot, et borné en front: par le chemin public, à la profondeur: aux terres du deuxième rang Forsyth, d'un côté; au terrain de Désiré Bélanger et de l'autre côté: à celui de Jean Fortier, autrefois aujourd'hui Josaphat Fortier;

4^o Les lots numéros vingt-huit-B et vingt-huit-C (28-B et 28-C), rang A, Canton Lambton, en le comté de Frontenac;

À distraire, cependant, en faveur de MM. Victor Bizier et Rosaire Patry, ou représentants, une lisière de terrain de figure irrégulière ayant au chemin public une largeur d'environ vingt-cinq pieds (25') sur une profondeur d'environ mille pieds (1000'); le tout sans aucune mesure précise; soit un terrain qui est situé sur partie entre le lot 28-A et la Rivière des Bleuts;

5^o Avec toutes bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Pour être vendus « en bloc » au bureau de la division d'enregistrement de Frontenac, à Lac-Mégantic, comté de Frontenac, le VINGT-HUITIÈME jour d'AOUT 1973, à DIX heures de l'avant-midi.

Bureau du Shérif,
Palais de Justice, Ville St-Joseph de Beauce,
le 12 juillet 1973.

Le shérif,
LÉO VACHON,
52771-0

PUBLIC NOTICE, is hereby given that the under mentioned LANDS and TENEMENTS have been seized, and will be sold at the respective times and places mentioned below.

BEAUCE

Fieri Facias de Terris

Canada — Province of Québec
Superior Court — District of Beauce

No. 35278. THE QUÉBEC FARM CREDIT BUREAU, a body politic having its head office in the Québec Parliament buildings, District of Québec, plaintiff, vs RAYMOND DOMINGUE, Ste. Martine-de-Courcelles, County of Frontenac, defendant.

To be sold en bloc the following immovables:

1. Lots numbers seven-B and seven-C (7-B and 7-C), Eighth Range (VIII), Township of Lambton, in the County of Frontenac;

2. Lots numbers seven-C (7-C), Seventh Range (VII), Township of Lambton, eighth-C and nine-E (8-C and 9-E), Eighth Range (VIII), Township of Lambton, in the County of Frontenac;

3. A piece of land forming part of lots twelve-B and thirteen-A (Pt. 12-B and 13-A) on the official cadastre for the First Range in the Township of Forsyth, with a total width of approximately two and one half arpents on its southwest limits and on its northeast limits sufficient width to form a piece of land having a uniform width of three arpents throughout the rear line of the lot; bounded in front by the public road; in the rear by the land of Range Two of Forsyth; on the one side by the property of Désiré Bélanger on the other side by the property formerly owned by Jean Fortier, now owned by Josaphat Fortier;

4. Lots numbers twenty-eight-B and twenty-eight-C (28-B and 28-C) Range A, Township of Lambton, in the County of Frontenac;

Less and to withdraw, however, to the benefit of Messrs. Victor Bizier and Rosaire Patry, or representatives, a strip of land of irregular configuration having a width of approximately twenty-five feet (25') at the public road, by a depth of approximately one thousand feet (1000'); the whole without any accurate measurement; or a piece of land located in part between lot 28-A and Rivière des Bleuts;

5. With all the buildings erected thereon, appurtenances and dependencies.

To be sold en bloc at the Registry Office of the Frontenac Registration Division, in Lac-Mégantic, County of Frontenac, on the TWENTY-EIGHTH day of AUGUST, 1973 at TEN o'clock in the forenoon.

Sheriff's Office,
Court, House, Town of St. Joseph-de-Beauce,
July, 12, 1973.

LÉO VACHON,
Sheriff,
52771

ENCOURAGEZ
NOS
ANNONCEURS

CETTE SEMAINE d'Ottawa

DECENTRALISATION:

Le gouvernement fédéral tente de concrétiser davantage ses efforts de rapprochement de la population et de ses besoins effectifs par la décentralisation de la bureaucratie de ses ministères. Le ministère de l'Expansion économique régionale, dirigé par Don Jamieson, s'avère présentement le fer de lance qui imposera vraisemblablement le ton aux autres ministères. Cette initiative gouvernementale répartira 70% des fonctionnaires dans les régions tandis que 30% seulement résideront dans la capitale nationale.

CONFLIT DU RAIL:

Le premier ministre, P.E. Trudeau, a exprimé, aux Communes, l'avis que son gouvernement adopterait, comme ultime ressort, des mesures d'urgence dans l'éventualité d'une grève des cheminots sédentaires. Toutefois, le gouvernement souhaite ardemment que les parties en cause, qui étudient actuellement le rapport du président du conseil de conciliation, pourront résoudre leurs points litigieux uniquement par la négociation sans avoir recours à la grève.

GRAINS DE PROVENDE:

Le responsable de la Commission canadienne du blé (CCB), le ministre de la Justice, Otto Lang, a dévoilé, aux Communes, que la nouvelle politique du gouvernement, concernant les grains de provende, sera équitable tant pour

les agriculteurs de l'Est que ceux de l'Ouest. Jusqu'à maintenant, les agriculteurs de l'Est réalisaient des profits moindres que leurs homologues de l'Ouest, car la CCB leur vendait le grain plus cher.

M. Lang a précisé que, désormais, "les chances de tous les agriculteurs doivent être égales et que son gouvernement s'y était engagé dans son discours du trône, le 4 janvier dernier".

FINANCES PUBLIQUES:

Le gouvernement du Canada a profité, en mai dernier, d'un excédent budgétaire de \$380 millions par rapport à \$214 millions pour la même période l'an dernier. Les revenus budgétaires en mai se sont traduits par \$1.69 milliard tandis que les dépenses s'élevaient à \$1.31 milliard.

ALLOCATIONS FAMILIALES:

Le ministre de la Santé, Marc Lalonde, a déposé, aux Communes, un projet de loi sur les allocations familiales, qui, s'il est adopté dès cet automne, triplera, ou presque, les prestations moyennes actuelles dès janvier 1974. Les versements mensuels moyens, pour chaque enfant de 18 ans et moins, à la charge des parents, passeraient ainsi de \$7.21 à \$20.00. De plus, l'exigence "fréquentation scolaire" ne constituerait plus en critère essentiel à l'admission au programme. Selon M. Lalonde, ce projet de loi "représente la première étape d'un nouveau système de supplément au revenu familial".

Oui...
J.-Paul Bilodeau
du 3636 Joliette Sud - 583-0473

ira chercher votre tondeuse sans qu'il vous en coûte un SOU de PLUS et JEAN-PAUL "y connaît ça" une tondeuse à gaz électrique ou manuelle

Confiez-lui également l'aiguisage de vos ciseaux

Sensibilisation des propriétaires à la question d'un regroupement forestier

LA PATRIE — Lors d'une réunion des propriétaires de boisés des paroisses de Chartierville, La Patrie et Scotstown, Notre-Dame des Bois et Val Racine ainsi que de fonctionnaires du ministère des Terres et Forêts, un comité a été formé pour voir à sensibiliser les propriétaires sur la question d'un regroupement forestier.

Font partie de ce comité mis sur pied à La Patrie; président, M. Lauréat Audet

de La Patrie; secrétaire, M. Raymond Dubois de Notre-Dame des Bois; les autres membres, M. Emmanuel Prévost de Scotstown, Mme Paul Laflamme de St-Léon, M. Jean-Guy Landry et M. Noël Pratte de Chartierville.

Comme cité ci-haut, le travail de ce comité se veut une action d'éveil de l'intérêt des propriétaires de boisés pour la formule d'un regroupement forestier; d'ailleurs les proprié-

étaires intéressés devraient être convoqués pour la réunion de fondation de la Compagnie vers la deuxième semaine d'août.

La CROIX-ROUGE
c'est vous
c'est moi
c'est nous tous

GRATIS Tirage d'une commande de viande, chaque semaine.

chez Guy LAVALLEE

4611 rue Papineau (Coin Laviolette-Papineau) 583-0617

SPECIAUX AFFICHÉS CHAQUE SEMAINE AU MAGASIN

Nous avons tout ce que vous désirez en viande de première qualité; des prix réduits sur toutes nos viandes.

MAISONS MOBILES
meublées ou non, de marques renommées
Styles et couleurs à votre choix, de toutes dimensions.

pour achat effectué durant juin, sur tous nos modèles en démonstration.

ESCOMPTE DE \$500.

•••••

Livré et installé à la date et au mois de votre choix

Financement facile.
Service après vente

AUCUN COMPTANT
15 ans pour rembourser
Prêt hypothécaire

•••••

Route 1 DISRAELI
(418) 448-3133 448-2626

PRADIBEC INC.
René Lavoie, prés.

accueillez mademoiselle info-pop

vous y gagnerez!

\$10,400 en prix

Mlle Info-Pop visitera bientôt votre foyer afin de vous informer de l'oeuvre accomplie par les 50 organismes bénéficiaires de la Plume Rouge. Elle vous remettra un bulletin de participation vous rendant éligible à un tirage hebdomadaire de \$200.00 sur les ondes de Télé-4 à Québec et de CKRT-TV à Rivière-du-Loup

En accueillant Mlle Info-Pop vous y gagnerez... car vos souscriptions volontaires à la Plume Rouge sont non seulement déductibles d'impôt, mais sont redistribuées dans votre région par le truchement d'organismes de charité reconnus et sévèrement contrôlés.

La charité moderne, c'est quoi?
C'est d'accueillir Mlle Info-Pop...
Vous y gagnerez à tous points de vue...

LA CAMPAGNE INFO-POP DE LA PLUME ROUGE

000000

HORIZONS SPORTIFS

Par : J.-Pierre MORIN



Un exploit digne de mention: Le lanceur droitier Nolan Ryan, des Angels de la Californie, qui a 2 joutes sans point ni coup sûr à son actif cette saison. En réussissant sa deuxième partie sans point ni coup sûr de la saison, Ryan est devenu le premier lanceur depuis Virgil Trucks en 1953 à lancer 2 parties sans point ni coup sûr durant une même saison.

Réponse à un amateur de baseball: C'est Dick Allen, qui évolue maintenant avec les White Sox de Chicago mais qui jouait avec les Phillies de Philadelphie à l'époque, qui a été élu recrue de l'année dans la ligue Nationale de baseball en 1964.

Les joutes hors-concours sont maintenant commencées dans la Ligue Nationale de football. Il va être intéressant de suivre les performances des différentes équipes tout au long de la cédule pré-saison, qui se terminera le 9 septembre. Je rappelle que la saison régulière débutera le dimanche 16 septembre.

Saviez-vous que la dernière fois que les Yankees de New-York ont gagné le championnat de la ligue Américaine fut en 1964?

Réponse à un amateur de baseball: Les séries éliminatoires du baseball majeur débiteront samedi le 6 octobre. Quant à la série mondiale, elle commencera samedi le 13 octobre dans la ville qui représentera la ligue Américaine.

Tout simplement fantastique la remontée effectuée par les Cards de St-Louis lors des dernières semaines. Les Cards sont maintenant de sérieux candidats au championnat de la division Est de la ligue Nationale. Les prochaines semaines devraient nous faire assister à un beau duel entre les Cards et les Cubs pour la possession du premier rang.

Ne manquez pas de suivre ces importantes joutes: Les Dodgers de Los Angeles vs les Giants de San Francisco les 3, 4 et 5 août, les A's d'Oakland vs les Angels de la Californie les 3, 4 et 5 août, les Royals de Kansas City vs les Twins du Minnesota les 3, 4 et 5 août, les Red Sox de Boston vs les Royals de Kansas City les 8 et 9 août, les Orioles de Baltimore vs les Royals de Kansas City les 10, 11 et 12 août, les Yankees de New-York vs les Tigers de Détroit les 3, 4, 5 et 6 août, les Red Sox de Boston vs les Orioles de Baltimore les 3, 4, 5 et 6 août et les A's d'Oakland vs les Tigers de Détroit les 7 et 8 août.



Marcel Lebrun, c.d.a.a.

Automobile - Incendie - Vie - Responsabilité et autres

Conseiller professionnel, le courtier d'assurance est votre "Homme de Confiance". Il doit alléger à ses clients avant tout.

Bureau : 5087 rue Frontenac - Lac-Mégantic

TEL. 583-0600

PLANS BUDGETAIRES

RESIDENCE : 583-2719

MERCREDI, LE 8 AOUT

Marchethon pour le financement de la Base Plein Air Lac-Mégantic

Participation des Caisses Populaires: \$1,000. - Marcheurs et commanditaires sont priés de s'inscrire sans tarder au secrétariat du Centre Mgr Bonin - Plus de 150 marcheurs attendus.

C'est mercredi le 8 août prochain que se tiendra le marchethon pour le financement de la Base Plein Air de Lac-Mégantic.

Grâce à la générosité des Caisses Populaires Desjardins, les jeunes de la Base Plein Air de Lac-Mégantic sont assurés d'un montant de \$1,000 en autant que ces derniers puissent par leur marchethon, récupérer la même somme.

En effet, l'Union Régionale des Caisses Populaires de Sherbrooke a consenti à verser la

somme de \$500. et les Caisses Populaires locales Ste-Agnès et Notre-Dame de Fatima, également \$500. Toutefois, les jeunes qui profitent des avantages de la Base Plein Air devront faire leur part puisque la subvention de \$1,000 des Caisses Pop ne sera versée qu'à la condition que les jeunes récupèrent par leur marchethon la somme équivalente; si les commes remportées par le marchethon sont inférieures à \$1,000 les Caisses Pop n'accorderont que le total perçu.

Alors, ça t'intéresse la Base Plein Air? Tu passes des moments agréables à la Base? Tu en profites durant tes vacances? Amène tes amis et prends la route avec nous mercredi le 8 août à 10 h. a.m. au Centre Mgr Bonin.

Pour t'inscrire tu peux me rejoindre au Centre Mgr Bonin en composant 583-0630.

Claude Grondin, directeur, Base Plein Air Lac-Mégantic

TEL. RES. et BUREAU : 583-1458

H. P. Campeau C. d'A. A.

ASSURANCES GENERALES
FEU - VIE - AUTOMOBILES

4235 rue Laval Lac-Mégantic, Qué.
ASSURANCE-VIE "CONFEDERATION"

mini-loto Tirage: 15
Vendredi, 13 juillet
23 Séries émises — 90,000 chacune 1973
Possibilité de :

3 3 8 5 8	23 GAGNANTS DE \$5000
3 8 5 8	184 GAGNANTS DE \$ 500
8 5 8	1863 GAGNANTS DE \$ 100

mini-loto Tirage: 16
Vendredi, 20 juillet
23 Séries émises — 90,000 chacune 1973
Possibilité de :

1 8 3 3 2	23 GAGNANTS DE \$5000
8 3 3 2	184 GAGNANTS DE \$ 500
3 3 2	1863 GAGNANTS DE \$ 100

mini-loto Tirage: 17
Vendredi, 27 juillet
22 Séries émises — 90,000 chacune 1973
Possibilité de :

14810	22 GAGNANTS DE \$5000
4810	176 GAGNANTS DE \$ 500
810	1782 GAGNANTS DE \$ 100

Tu l'as ou tu l'as pas Il l'a!



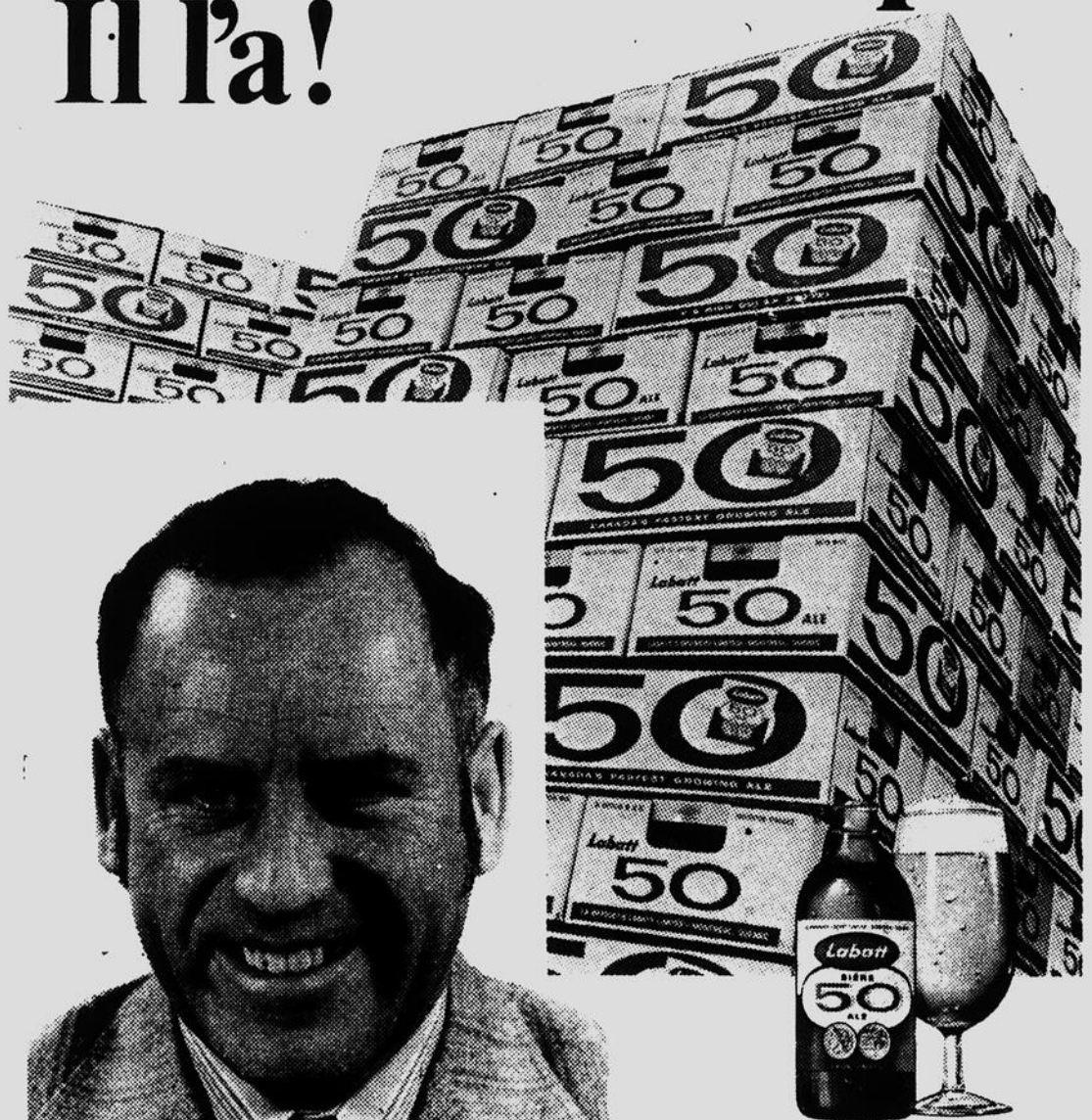
Fernand Fontaine
votre distributeur Labatt

Partout au Canada, Labatt, y a rien qui la batte! Brassée au Québec par La Brasserie Labatt Limitée

La "50", je l'ai ... et je la garde !

Tu l'as ou tu l'as pas Il l'a!

Fernand Fontaine
votre distributeur Labatt



Gala de lutte au Centre Mgr Bonin

Ne manquez pas le match revanche Rougeau-Taylor samedi soir.

C'est tout un programme de lutte qui sera présenté samedi le 4 août à 8.30 h. p.m.. Pas moins de 14 des meilleurs lutteurs des As de la lutte sont à l'affiche. Cinq combats dont deux combats par équipes. La grande finale sera 2 de 3 à finir, elle opposera le champion Dick Taylor, à Jacques Rougeau. Ce sera le premier match entre ces deux lutteurs depuis leurs affrontements du Forum. Ce sera donc un match à ne pas manquer. On sait l'incident survenu entre ces deux hom-

mes, alors que Rougeau aurait infligé toute une raclée à Taylor, l'expédiant à l'hôpital pour plusieurs semaines.

La semi-finale en sera une, d'une chute à finir. Les Allemands Karl Von Shotz et Kurt Von Hess qui excellent pour leurs brutalités seront les adversaires de Tony Baillargeon et du sensationnel lutteur de couleur Ted Herbert. Il y aura sûrement de l'action dans ce combat.

Le combat spécial de la soirée, un autre combat par équipe. Les Scorpions, la terreur de nos arènes, feront leurs premières apparitions à Mégantic. Ce sont les scientifiques Daniel et Lionel Robert qui seront leurs adversaires.

Deux autres combats compléteront cette excellente carte, sûrement la meilleure qui a été présentée sur la scène locale. Don Serrano en viendra aux prises avec L'Ange Blanc. Pierre Lefebvre sera opposé au nouveau protégé d'Eddy Creatchman, Neil Guay, dans le premier combat de la soirée.

Donc c'est une soirée de lutte à ne pas manquer samedi soir au Centre Mgr Bonin.

Grande journée Otéjiste à Lac-Drolet, dimanche

Tire de poneys - compétitions - baignade
souper - danse

Ce sera une grande journée remplie d'activités de toutes sortes à l'O.T.J. de Lac-Drolet, dimanche le 5 août prochain.

Dans l'après-midi, il y aura compétitions: souque à la corde (12 à 15 ans), ballon-volant, tire de poneys, tire de poignet. Les fiers-à-bras qui veulent mesurer leur capacité pourront inscrire et peut-être se mériter des trophées car les gagnants se verront attribuer cet honneur.

Des kiosques de souvenirs, des bateaux de promenade, baignade de la danse en plein air, feu de camp, tirage d'une magnifique poupée et d'un gigantesque ourson, rafraichissements, permis de vente de boissons alcooliques, sont autant d'activités au cours de la journée que les spectateurs pourront bénéficier. Il ne faut pas oublier qu'un délicieux souper canadien sera servi à compter de 5 heures p.m., au me-

nu: un ragoût de pattes de lard ainsi que pain de boeuf.

L'organisation a été confiée à la direction de l'O.T.J. dont les membres sont heureux de vous inviter, l'entrée sur le terrain est gratuite à l'exception de la compétition du tire de PONEYS. Donc, bienvenue à tous dimanche le 5 août au chalet des loisirs du Lac-Drolet.

Tous les trophées sont la grâce de M. Fernand Fontaine agent Labatt 50.

C.P. 145 - TEL. 548-5358
RUE TAILLON

ST-LUDGER

ELEGANCE
ET
CONFORT
avec

SPENCER
et
JOUVENCE

Chez

Berthe
DALLAIRE
CORSETIERE

SERVICE A DOMICILE enr.
si désiré

SUPER GALA DE LUTTE

SAMEDI 4 AOUT

8 h. 30 p.m.

CENTRE MGR BONIN

LAC-MEGANTIC

5 COMBATS

14 LUTTEURS

FINALE 2 de 3 A FINIR

COMBAT DE LA MORT

Jacques ROUGEAU

VS

Dick TAYLOR
(CHAMPION)



SEMI-FINALE

Tony BAILLARGEON
Ted HERBERT

VS

Les ALLEMANDS

Karl Von SHOTZ
Kurt Von HESS



ATTRACTION SPECIALE

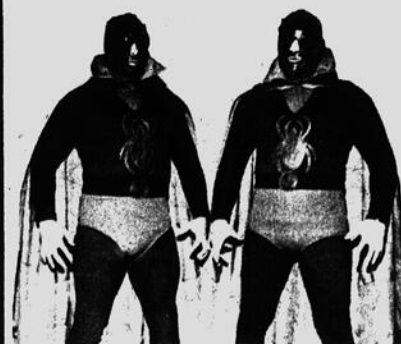
Daniel et
Lionel

ROBERT

VS

Les Scorpions

COMBAT PAR EQUIPES



PRELIMINAIRE

L'ANGE BLANC vs Don SERRANO

PRELIMINAIRE

Pierre LEFEBVRE vs Neil GUAY



ADMISSION:

Réservés \$3.00

Sur la patinoire \$2.50

Générales \$2.00

Enfants

12 ans et moins

\$1.00

nouveau

UN
DÉPARTEMENT
COMPLET
DE

décoration
interieure

SIGNALEZ
SIMPLEMENT
583-0432
ET PRENEZ
RENDEZ-VOUS!

MEUBLES

Henri Latulippe INC

5090, RUE FRONTENAC
LAC MEGANTIC
tél.: 583-0432

SERVICES GRATUITS
d'un DECORATEUR professionnel,
M. J.-CLAUDE LEFAIVRE
qui sera à votre service
TOUS les JEUDI et VENDREDI
de chaque semaine



LEFAIVRE

Le gérant général du Centre Mgr Bonin quitte son poste

M. Gérald Rodrigue qui, depuis 1965, assumait les fonctions de gérant général du Centre de loisirs Mgr Bonin quittera son poste à la fin du mois pour consacrer toutes ses énergies à l'administration des trois magasins à rayons dans lesquels il détient des intérêts.

En annonçant son départ prochain, M. Rodrigue a tenu à remercier toutes les personnes et tous les organismes qui l'ont épaulé pendant les huit années qu'il a passées à la barre du Centre de loisirs Mgr Bonin et il a formulé le voeu que son successeur puisse jouir du même appui.

NAISSANCE

COURCELLES (R.B.) - A l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic est née Marie Maryse Julie, enfant de M. et Mme Bérard Goulet (Diane Poulin) de Courcelles. M. et Mme Bernadin Goulet (Germaine Bouffard) oncle et tante sont les parrain et marraine. Julie est née le 30 mai et a été baptisée le 17 juin. Nos félicitations.

NAISSANCE

ST-SEBASTIEN (PAM) - M. et Mme Conrad Richard (Mariette Lacroix) sont heureux d'annoncer à leurs parents et amis la naissance d'une fille née à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic elle fut baptisée sous les prénoms de Marie Manon Nathalie. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Guy Bélanger, oncle et tante de l'enfant. Mme Richard, la maman, portait son enfant sur les fonts baptismaux. Nos félicitations!

PROSPER BOUCHARD

MATERIAUX de CONSTRUCTION

6442 rue Salaberry - LAC-MEGANTIC - 583-2683

Rendez-vous, sans obligation, consulter notre liste de SPECIAUX DE CHAQUE SEMAINE

Le directeur des loisirs du Centre Mgr Bonin entre à l'emploi de la Caisse d'Entraide Economique de Frontenac

M. Pierre Bédard, directeur des loisirs du Centre Mgr Bonin aurait fait parvenir aux autorités municipales sa démission comme directeur du centre de loisirs local, fonctions qu'il occupait depuis déjà quelques années.

M. Bédard quitte son poste pour entrer à l'emploi de la Caisse d'Entraide Economique de Frontenac.

FOSSES SEPTIQUES A VENDRE

Fosses septiques fabriquées en ciment acceptées par le gouvernement à vendre. S'adresser à:

Megantic Ready Mix
Tél. 583-3011

Contrat de voirie de \$22,000 à Woburn

Le ministre des Transports, Me Bernard Pinard, annonce que son ministère a accordé un contrat de \$22,004.74 à la firme Megantic Paving Company, de Lac-Mégantic, pour l'exécution de travaux de voirie.

Me Pinard a fait savoir que ce contrat a été octroyé pour des travaux de préparation et la pose d'un revêtement souple sur la route no 212.

Ces travaux seront effectués dans la paroisse de Saint-Augustin-de-Woburn et couvriront une distance de 1.05 mille.

THEATRE FRONTENAC

ST-GEDEON

TEL. 582-3511

JEU, SAM. représ. à 8 h.
DIMANCHE:
continue à partir de 7 h.

JEU., SAM., DIM.
2-4-5 août

Les ORGIES du COMTE PORNO

18

2e film

12 FILLES

pour

UN HOMME

2 films couleurs

CINÉMA MEGANTIC

JUSQU'À SAMEDI

"J'AI MON VOYAGE"

COMMENCANT DIMANCHE

1.30 CONTINUEL

Adm. ADULTES \$1.75 - ENFANTS .75c

LE 3e DE LA SERIE "PLANETE DES SINGES"

EN FRANÇAIS

POUR TOUS

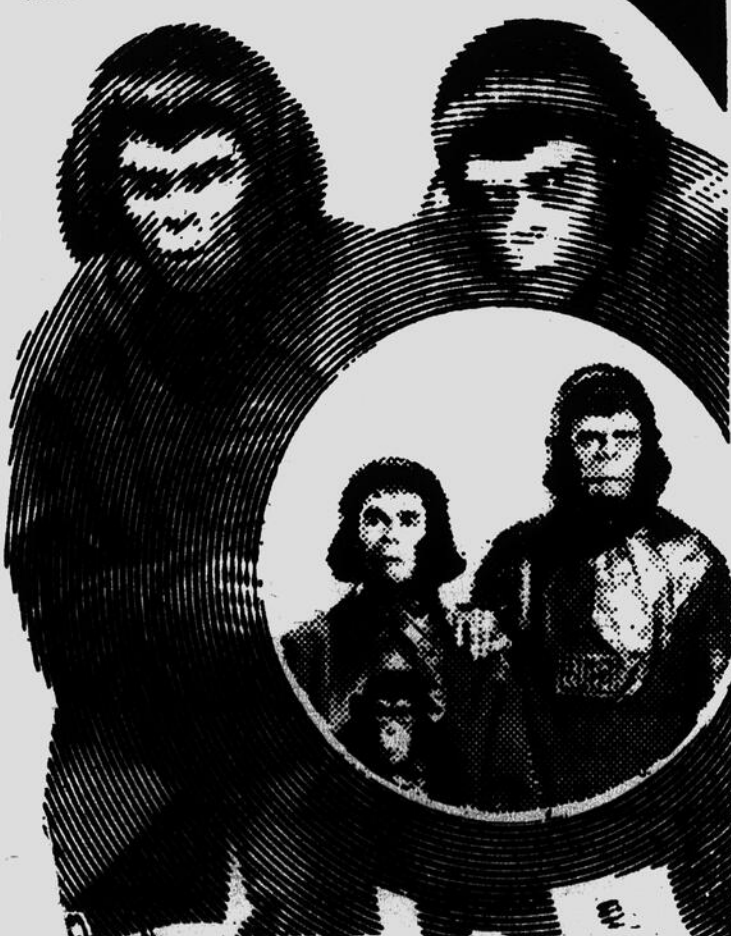
PREPAREZ-VOUS A UNE NOUVELLE
INVASION D'INCROYABLES SINGES!

LES EVADES DE LA PLANÈTE DES SINGES

VERSION FRANÇAISE DE
ESCAPE FROM
THE PLANET OF THE APES

RODDY McDOWALL
KIM HUNTER · BRADFORD DILLMAN
SAL MINEO · RICARDO MONTALBAN

ENFANTS MOINS
DE 14 ANS-75c



2e film

"SANS MOBILE APPARENT"

PERMIS DE BANQUET

- 1) Toute demande de permis devra parvenir à la Commission de Contrôle des Permis d'Alcool du Québec au moins trois (3) semaines avant la date de l'événement pour lequel on veut un permis.
- 2) Les requérants devront fournir tous les renseignements demandés à la formule émanant de la Commission.
- 3) Les requérants devront fournir tous les documents nécessaires pour lequel on veut un permis.



COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS D'ALCOOL DU QUEBEC AVIS

LES PERSONNES CI-APRES MENTIONNEES ONT
DEMANDE LES PERMIS SUIVANTS

Nom	Adresse	Catégorie
COMTE: FRONTENAC	Québec, le 27 juillet 1973.	
BRETON, Robert	Stornoway, Winslow-sud	Salle à manger Bar.

AFIN D'ETRE VALIDE, TOUTE OBJECTION A CES DEMANDES DOIT ETRE FAITE PAR ECRIT, DUMENT MOTIVEE ET ASSERMENTEE DANS LES 15 JOURS DU PRESENT AVIS AU:

SECRETAIRE GÉNÉRAL

Case postale 190, Station B,
Québec 2, Qué.

M. Henry Latulippe présente un projet de loi visant à amender les pensions de sécurité à la vieillesse

Dans un récent débat à la Chambre des Communes, le député de Compton, M. Henry Latulippe, a présenté un projet de loi visant à modifier la loi sur la sécurité de la vieillesse et le Régime des pensions du Canada pour que les pensions payables en vertu de ces deux lois soient versées à toute personne ayant atteint l'âge de 60 ans et qu'elles soient majorées à \$200 par mois pour un célibataire et pour un homme marié et à \$150 par mois pour l'épouse quel que soit son âge.

M. Latulippe a proposé un tel projet pour subvenir aux besoins des personnes âgées qui ne peuvent profiter de leur pension avant d'avoir atteint l'âge de 65 ans.

M. Latulippe a ensuite démontré que le Canada est un pays riche et qu'il se devait de contribuer pour donner à ceux qui ont bâti le pays les moyens de passer une vieillesse dans une atmosphère décente et non dans la misère.

Les citoyens

(Suite de la page 16)

Toutefois, également à la suite d'une proposition non annoncée du leader parlementaire du gouvernement, l'Assemblée nationale peut décider plutôt d'envoyer le projet devant la commission plénière. Lors d'une telle proposition, qui n'est susceptible d'aucun amendement, chaque parti reconnu n'a droit qu'à un seul discours dont la durée ne peut excéder vingt minutes.

Nombreux règlements

Il est impossible de rappeler ici tous les articles du Règlement (il y en a 179 exactement) qui régissent les discussions de l'Assemblée nationale et des commissions parlementaires.

Quelques exemples des procédures possibles devraient suffire à montrer comment les élus du peuple passent littéralement au crible les textes de lois qu'ils sont appelés à adopter ou à rejeter.

Ainsi, les commissions siègent généralement en public, à moins que leurs membres n'aient convenu de se réunir à huis clos. De plus, en commission, alors que le projet de loi est étudié article par article, un membre a un droit de parole de 20 minutes sur chacun des articles du projet de loi.

Tous les députés ont accès aux commissions, mais ceux qui n'en sont pas membres, de même

que les autres personnes, doivent obtenir une permission pour s'y faire entendre. Cependant, les commissions parlementaires doivent entendre les députés qui ont proposé une loi qui y est discutée s'ils en font la demande.

Les rapports

A la suite des délibérations en commissions permanentes, les rapports qui en découlent sont étudiés et amendés selon le Règlement qui indique les procédures à suivre.

Avant la prise en considération d'un rapport de commission parlementaire, le Président peut convoquer les leaders des partis reconnus à l'Assemblée nationale pour les consulter sur l'organisation du débat et la mise aux voix des amendements.

Le Président organise alors le débat au cours duquel a lieu la prise en considération du rapport et des amendements proposés. La règle voulant qu'un député ne parle qu'une fois ne s'applique pas au proposeur du projet de loi. Le droit de parole d'un député à l'étape du rapport est de 10 minutes et de 30 minutes pour les chefs de partis.

A la fin du débat, les votes sur les amendements se prennent successivement de la manière indiquée par le Président avant l'adoption du rapport.

Si un ministre qui a présenté un projet de loi juge qu'il doit être réimprimé en raison des changements considérables qu'il a subis, à la suite des amendements apportés en commission, il peut proposer cette réimpression avant la troisième lecture. Une telle proposition ne peut donner lieu à un débat ni à un amendement.

La troisième lecture

Enfin, après ce long cheminement, un projet de loi peut en arriver à la troisième lecture, qui constitue la dernière étape à franchir avant la sanction qui, d'après la Loi, est nécessaire pour que la nouvelle loi entre en vigueur.

Le débat sur la motion de troisième lecture se limite au contenu du projet de loi. La proposition de troisième lecture ne peut être amendée et chaque parti reconnu à l'Assemblée n'a droit qu'à un seul discours d'une durée d'une heure.

Après l'adoption en 3ème lecture, le travail du législateur est terminé, et la nouvelle Loi, une fois sanctionnée, entre en vigueur. Elle fait partie des lois qui nous gouvernent.

D.G.C.G.

**ASSOCIÉE
DES APPELS
UNIFIÉS ET FÉDÉRÉS**
C-25

M. Rosaire Roy, autrefois de Lac Drolet, grièvement blessé dans un accident d'auto

A Montreal River, le 15 juin dernier, M. Rosaire Roy, fils de M. Evariste Roy, autrefois de Lac Drolet a été blessé grièvement lorsque l'automobile qu'il conduisait est entrée en collision avec un camion remorque venant en sens inverse.

L'accident est survenu à quelques milles de la résidence

de M. Roy, il était seul dans l'automobile au moment de l'impact. Il a été transporté à l'hôpital Sault Ste-Marie où il demeure inconscient depuis.

Il souffre de multiples fractures dont une au crâne, pour laquelle il a dû subir une délicate intervention chirurgicale.

M. Roy est marié à Edith Robert, autrefois de Lac-Mégantic.

Lac Drolet

ELLE SE FRACTURE UNE JAMBE - Le 22 juillet vers 4 heures de l'après-midi Chantal Bolduc, 6 ans, enfant de M. et Mme Emilien Bolduc, a été heurtée par une automobile en face de la demeure de ses parents. La fillette qui venait de traverser la rue pour attraper son ballon, revenait sur ses pas lorsqu'une automobile apparut; elle s'immobilisa sur le trottoir voulant laisser passer la voiture, par contre la conductrice de l'automobile par prudence s'arrêta craignant que l'enfant revienne immédiatement sur ses pas; cette dernière remit sa voiture en marche au même moment que Chantal décida de traverser la rue, c'est alors qu'elle fut heurtée. Demandé sur les lieux, le docteur Venant Rodrigue, fit transporter l'enfant à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic. Elle souffrirait d'une fracture à la jambe.

Un autre accident est survenu le 25 juillet vers 6 h. 30 alors qu'un jeune homme de Lac Drolet M. Maurice Morin, 19 ans, s'infirmité des blessures lorsque la "Dune Buggy" qu'il conduisait

alla s'arrêter sur un ponceau non loin de chez lui. M. Clément Thibodeau le transporta à l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic. Il souffrirait d'une fracture au genou et de multiples contusions. La "Dune Buggy" est une perte totale.

on peut vaincre le cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Réjean Turgeon

votre agent Molson

un gars qui connaît son monde



avec lui, y'en a pour tous les goûts

Contremaître ou Contremaitresse demandé

Vous êtes dans l'industrie de la couture et vous désirez améliorer votre sort? Ce MESSAGE est pour vous. Une importante manufacture de vêtements pour enfants recherche un contremaître ou une contremaitresse pour diriger une nouvelle usine. Excellentes conditions de travail.

Communiquez le plus tôt possible avec le

CONSEIL ECONOMIQUE D'ALMA

a/s de M. Louis Gaétan Fortin
Hôtel de Ville

ALMA, Lac St-Jean - Tél. (418) 662-6501

Exclusif aux hebdomadaires

À Québec

Les citoyens participent à l'élaboration des lois

Québec — D.G.C.G. —
Le Parlement de Québec est l'un des rares parlements au monde où l'on permet autant de participation des contribuables dans l'élaboration des projets de lois avant leur adoption ou leur rejet.

C'est ce que soulignait le Président de l'Assemblée nationale du Québec, M. Jean-Noël Lavoie, au cours d'un entretien récent. Il se rapportait alors à une étude de l'Union interparlementaire sur le fonctionnement des divers parlements à travers le monde.

Au cours de cet entretien, M. Lavoie a expliqué comment s'élaborent les lois au parlement de Québec, depuis leur « initiative » jusqu'à leur sanction, selon le nouveau Règlement de l'Assemblée nationale (devenu permanent depuis le 13 mars 1973).

L'initiative des lois

Qui, au Québec, a le droit de prendre l'initiative d'une loi et d'en présenter un projet ?

De façon générale, c'est le gouvernement qui présente des projets de lois au Parlement, mais tous les députés de

l'Assemblée nationale, en leur nom personnel, ou à la demande de tous les citoyens intéressés peuvent, selon certaines modalités que spécifie le Règlement de l'Assemblée, proposer des projets de lois au Parlement.

Un député ne peut proposer une loi qui implique la dépense de deniers publics. Quant aux autres citoyens intéressés à l'adoption d'un projet de loi qui concerne des intérêts particuliers et locaux, ils doivent indiquer le nom du député qui a accepté de le proposer à l'Assemblée, car seuls les élus du peuple ont le droit de parler dans l'enceinte de l'Assemblée nationale.

Dans le présent article, il ne sera question que de la procédure la plus fréquente suivie dans l'élaboration des lois au Parlement de Québec.

Lorsque le gouvernement a pris l'initiative d'un projet de loi, le conseil des ministres l'étudie et en fixe le principe, c'est-à-dire l'idée essentielle.

Le projet est ensuite soumis à un comité de législation, dont certains ministres font partie. Cette étape vise à finaliser la loi (ce qui com-

prend la rédaction, l'étude des concordances avec d'autres lois, le vocabulaire légal, etc.).

La discussion des projets de loi

Lorsque le projet de loi a été imprimé (avec, sur la couverture, la mention de la session, de la législature, du numéro, du titre), le texte est soumis à l'Assemblée pour sa considération.

Cette considération se déroule ordinairement en cinq (5) étapes : 1) la première lecture ; 2) la deuxième lecture ; 3) l'étude en commission élue ou plénière ; 4) le rapport de la commission élue ou plénière ; 5) la troisième lecture.

On franchit ces étapes en des séances différentes pour chacune, mais la deuxième lecture du projet et son étude en commission élue ou plénière peuvent se tenir au cours d'une même séance.

En outre, au cours de la même séance, le rapport de la commission plénière peut être soumis à l'approbation de l'Assemblée, tandis que celui d'une commission élue ne peut être que déposé.

La première lecture

Le texte d'un projet de loi est d'abord remis au Président de l'Assemblée nationale avant sa première lecture.

Le député, ou le ministre, qui propose cette première lecture lit ensuite les notes explicatives qui accompagnent le projet de loi (s'il y a lieu) ou bien en donne un résumé.

La « motion » est décidée sans débat et sans amendement. La deuxième lecture est portée aux affaires du jour de la séance suivante ou à une séance subséquente.

Après la première lecture, le leader parlementaire du gouvernement peut en effet proposer, par une motion non annoncée, que le projet de loi soit envoyé immédiatement à une commission élue pour étude et considération globale. On invite alors le contribuable, les corps intermédiaires et les groupes de pression à soumettre leur point de vue sur le projet de loi avant qu'il soit soumis à l'Assemblée en deuxième lecture. C'est ici que le parlement de Québec a innové et se distingue de la plupart des autres parlements en permettant la participation des citoyens à l'élaboration des lois.

Lors d'une telle proposition, le Président soumet cette motion aux voix de l'Assemblée sans débat ni amendement, mais un représentant de chaque parti reconnu peut faire de brefs commentaires.

La deuxième lecture

Cette étape de la deuxième lecture donne lieu à un débat de fond. Chaque député y a un droit de parole de 20 minutes et les chefs de partis, le leader parlementaire du gouvernement et le proposeur de la motion y ont un droit de parole d'une heure. Cette discussion, cependant, doit se restreindre à la portée, à l'à-propos, aux principes fondamentaux et à la valeur intrinsèque du projet de loi soumis, ou à toute autre méthode d'atteindre ses fins.

Selon le Règlement de l'Assemblée nationale toujours, un seul amendement peut être proposé lors de la motion de deuxième lecture et cet amendement ne peut viser qu'à retarder. Il ne peut faire l'objet d'un sous-amendement.

L'étude en commission

L'étude en commis-

sion parlementaire se tient d'ordinaire après l'adoption d'un projet de loi en deuxième lecture. A ce moment, le projet, excepté s'il porte sur les subsides, doit être envoyé à la commission élue appropriée sur une proposition non annoncée du leader du gouvernement : cette motion ne peut alors donner lieu ni à un débat ni à un amendement.

(Suite à la page 15)

CANADA
 PROVINCE DE QUEBEC
 COUR PROVINCIALE
 District de Beauce
 - Division de Frontenac
 Lac-Mégantic
 No F-2102

BERTRAND COTE,
 résident et domicilié au
 R.R. #1, à Lac-Mégantic
Demandeur

VS

D. JEANNINE MERCIER,
 résidente et domiciliée au
 202 Merrimack, à Manchester, N.H., E.U.A.
Défenderesse

ORDONNANCE

Il est ordonné à la défenderesse de comparaître dans le délai d'un mois, à compter de la première publication de la présente ordonnance dans le journal "L'Echo de Frontenac", de Lac-Mégantic.

La défenderesse est informée qu'une copie du bref et de la déclaration ont été déposées au greffe de cette Cour, à son intention.

Bureau du Greffier
 Lac-Mégantic, 10 juillet, 1973.
 District de Beauce
 - Division de Frontenac

J.H. Veary, greffier
 Cour Provinciale

Me Pierre Greffard, avocat,
 5284 rue Frontenac,
 Lac-Mégantic, P. Qué.
 Procureur du Demandeur.

CANADA
 PROVINCE DE QUEBEC
 PROVINCIAL COURT
 District of Beauce
 - Division of Frontenac
 LAC-MEGANTIC
 No F-2102

BERTRAND COTE,
 residing and domiciled at
 R.R. #1, Lac-Mégantic
Plaintiff

VS

Mrs. JEANNINE MERCIER
 residing and domiciled at
 202 Merrimack, in Manchester, N.H., U.S.A.
Defendant

ORDINANCE

The defendant is required to appear within one month from the date of the first publication of the present ordinance in the newspaper "L'Echo de Frontenac" of Lac-Mégantic.

The defendant is informed that a copy of the writ and declaration has been left for her at the office of the Court.

Clerk's Office
 Lac-Mégantic, July 10th, 1973
 District of Beauce -
 Division of Frontenac

J.H. Veary, clerk
 Provincial Court

Me Pierre Greffard, lawyer,
 5284 Frontenac Street,
 Lac-Mégantic, P. Qué.
 Attorney for plaintiff

PROVINCE DE QUEBEC
 VILLE DE LAC-MEGANTIC

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNE par le soussigné, greffier de la susdite municipalité QUE:

Le conseil municipal de la Ville de Lac-Mégantic, à sa séance spéciale tenue le 26ième jour du mois de juillet 1973, a passé et adopté le règlement No 566, décrétant un emprunt au montant de \$430,000., à un taux d'intérêt n'excédant pas huit et demi (8 1/2%) pour cent l'an, pour le terme de vingt (20) ans, afin d'exécuter les travaux d'aqueduc, d'égouts sanitaires et d'installation d'une station de pompage d'égouts sanitaires sur la rue Victoria et le Chemin de la Baie des Sables, de la rue Cartier aux limites de la Municipalité.

L'original de ce règlement est déposé en mon bureau, dans les archives de l'Hôtel de Ville de Lac-Mégantic, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures de bureau.

AVIS PUBLIC est en outre donné, qu'une assemblée publique des électeurs propriétaires d'immeubles imposables, est par les présentes convoquée et sera tenue mercredi le 8e jour du mois d'août 1973, à 19:00 heures (7:00 à 9:00 h. p.m.) en la salle publique de l'Hôtel de Ville, et que là et alors, le dit règlement sera soumis aux dits électeurs et pris par eux en considération conformément à la loi.

Donné à Lac-Mégantic ce 27ième jour de juillet mil neuf cent soixante-treize.

Jean Perreault
 Ass.-greffier

PROVINCE OF QUEBEC
 TOWN OF LAC-MEGANTIC

To the Ratepayers of the aforesaid Town

PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Town Clerk of the aforesaid Municipality, THAT:

The municipal council of the town of Lac-Mégantic, at its special meeting held on the 26th day of July 1973, has passed and adopted the by-law no 566, enacting a loan to the amount of \$430,000. at an annual interest exceeding not (8 1/2%) eight and half per cent, for a term of twenty (20) years, in order to execute waterworks, sewers and pumping station for sewers on Victoria street and Baie des Sables road from Cartier street to the city limits.

The original of this by-law is deposited in my office, in the archives of the Town Hall of Lac-Mégantic, where all interested person may take communication of the same, during office hours.

PUBLIC NOTICE is also given, that a public meeting of the electors who are proprietors of taxable immovables is convoked and will be held on Wednesday the eighth (8th) day of August 1973, at 19:00 hours (7:00 to 9:00 o'clock in the evening), at the Town Hall, there and then, the said by-law into consideration, according to law.

Given at Lac-Mégantic this 27th day of July one thousand nine hundred and seventy-three

JEAN PERREAULT
 Ass.-Town Clerk

DÉCÈS

Décès de Mlle Elmina Mercier à l'âge de 90 ans

Mlle Elmina Mercier, une des plus vieilles résidentes de Lac-Mégantic, est décédée à l'âge de 90 ans.

Mlle Mercier, qui résidait rue Choquette, ne laisse pour pleurer sa perte aucun proche parent.

St-Honoré de Beauce

Décès

DNC (N.L.) - Le 27 juin est décédé accidentellement, M. Jean Yves Gilbert, époux de dame Lise Bolduc de St-Honoré, il était âgé de 28 ans et 10 mois.

Il laisse pour le pleurer son épouse, Mme Jean-Yves Gilbert, de St-Honoré, un fils Sylvain, sa mère Mme Wilfrid Gilbert (Marie Dulac) de Ville St-Georges, ses frères et belles-soeurs, le Rév. P. Paul-Arthur Gilbert, marianiste aumônier à St-Anselme de Dorchester, M. et Mme Donat Gilbert de St-Honoré, M. et Mme Maurice Gilbert de St-Alfred, ses soeurs et beaux-frères, M. et Mme Paul-Eugène Champagne (Fabienne) de St-Honoré, M. et Mme Nazaire Roy (Denise) de St-Benoit, ses beaux-parents, M. et Mme Georges Bolduc de St-Ephrem. Ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Damien Perreault de Lewiston, Maine, M. et Mme Laurien Drouin de Courcelles, M. et Mme Gérard Lessard de Montréal, M. et Mme Denis Bolduc de St-Ephrem, M. et Mme Marcel Maheu de St-Odilon, M. et Mme Jocelyn Paradis de St-Honoré, M. Robert Bolduc, M. Mi-

chel Bolduc, et Mlle Sylvie Bolduc tous de St-Ephrem, et un grand nombre de neveux et nièces, oncles et tantes, cousins et cousines.

Décès

Le 9 juillet est décédé accidentellement, M. Laurent Lessard de St-Honoré, fils de M. Henri Lessard décédé et de dame Marie-Claire Gosselin, il était âgé de 21 ans et 4 mois. Il laisse pour le pleurer sa mère, Mme Henri Lessard de St-Honoré, ses frères et sa belle-soeur, M. et Mme Gaëtan Lessard d'Orsainville, Marcel, Grégoire, Jacques, Jean-Paul, Noël, Michel, Maurice et Simon Lessard, tous de St-Honoré, ses soeurs et beaux-frères, M. et Mme Raymond St-Pierre (Géralda) de St-Honoré, M. et Mme Marc Plante (Hélène) de St-Ephrem, M. et Mme Lucien Tardif (Jacqueline) de St-Méthode, M. et Mme Pierre Plante (Nicole) de St-Ephrem, M. et Mme Réjean Roy (Thérèse) de St-Daniel, M. et Mme Jean Plante (Louise) de St-Ephrem, M. et Mme Denis Lessard (Marguerite) de St-Ephrem, ses grands-parents, Mme Paul Lessard de St-

Honoré, M. et Mme Honoré Lessard de St-Ephrem et un grand nombre de neveux, nièces, oncles tantes, cousins et cousines. Il était le neveu de Sr Marie-Fleure, s.c.i.m. de St-Méthode, le cousin de M. l'abbé Claudinet Giroux du Mexique et de Sr Denise Lessard s.c.i.m. de St-Victor.

Le Rév. Père J.-B. Lacroix meurt en mission

M. et Mme Napoléon Lambert viennent d'être éprouvés par le décès de leur fils adoptif, le Rév. Père Jean-Baptiste Lacroix, o. f. m., décédé le 10 juillet à Denenchofu Japon, il était âgé de 58 ans.

Décès de M. Joseph-Edouard Béliveau

A St-Hubert de Audet le 29 juillet est décédé accidentellement M. Joseph-Edouard Béliveau à l'âge de 44 ans. Les funérailles auront lieu mercredi le 2 août à St-Hubert de Audet. La direction des funérailles a été confiée à la Coopérative Funéraire Québécoise.

M. Ernest Rodrigue dans le deuil

A St-Ephrem de Beauce, le 16 juillet dernier est décédée Mme Albert Pomerleau (née Marie Rodrigue). Elle était la soeur de notre concitoyen, M. Ernest Rodrigue. Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille éprouvés par ce deuil.

\$55,500 de construction en juin

L'hôtel de ville de Lac-Mégantic a émis pour le mois de juin des permis de construction pour une valeur de \$55,500.

C'est ce qui ressort des statistiques que M. Camille Ethier, directeur du service de la construction nous a fournies pour cette période.

Un permis pour modification d'un édifice de la rue principale au montant de \$35,000, la construction d'un entrepôt pour une industrie locale \$7,500, 4 permis pour garages résidentiels ou abris d'autos \$1,750; piscine résidentielle \$5,300; enfin 3 permis pour améliorations de maisons simples \$6,000. pour un total de \$55,500.

**RÉPONDEZ
À L'APPEL!
DEVENEZ
ENGAGÉ
VOLONTAIRE**

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE
740 ouest, rue Galt, Sherbrooke, P.Q.



Service du Personnel

Sherbrooke, le 11 juillet 1973

La Commission Scolaire Régionale de l'Estrie annonce l'ouverture des postes suivants:

DIRECTEURS

Poste No 1

Endroit: Ecole Racine
1215 Ketchener
Sherbrooke, Qué.

Nombre d'élèves prévus: 257 élèves.

Poste No 2

Endroit: Académie Sacré-Coeur
25 De la Croix
Bromptonville.

Nombre d'élèves prévus: 245 élèves

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Un brevet d'enseignement classe A ou un brevet supérieur;
- Une formation universitaire exigeant au moins seize (16) années de scolarité;
- Une expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'enseignement;
- Une expérience démontrant une habileté à résoudre des problèmes d'ordre administratif et technique complexes;
- Une expérience de trois ans comme directeur ou directeur-adjoint à l'élémentaire ou au secondaire, directement reliée aux fonctions à remplir ou l'équivalent.

Expédier demande et curriculum vitae au plus tard le 3 août 1973 à:

Monsieur Lucien Carrier
coordonnateur de l'emploi
Commission Scolaire Rég. de l'Estrie
740 ouest, rue Galt
Sherbrooke, Qué.



LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE
740 ouest, rue Galt, Sherbrooke, P.Q.

SERVICE DU PERSONNEL

Sherbrooke, le 11 juillet 1973

La Commission Scolaire Régionale de l'Estrie annonce l'ouverture du poste suivant: PRINCIPAL-ADJOINT

Endroit: Ecole institutionnelle
La Patrie, Scotstown

Nombre d'élèves prévus: 190 élèves (Sec. I, II)

Il travaillera particulièrement à l'école secondaire Notre-Dame-de-Lorette de La Patrie

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Un brevet d'enseignement classe A ou un brevet supérieur;
- Une expérience dans un domaine particulier pour résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif complexes, de préférence dans un poste de chef d'équipe, ou de chef de département, de section ou de groupe.
- Une expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'enseignement.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande au plus tard le 3 août 1973 à:

Monsieur Lucien Carrier
Coordonnateur de l'Emploi
Commission Scolaire Régionale de l'Estrie
740 ouest, rue Galt
Sherbrooke, Qué.

LC/ci

Contrat de voirie de \$64,500 accordé pour des travaux de pavage

Le député libéral du comté de Compton à l'Assemblée nationale du Québec, M. J.-Omer Dionne, annonce que le ministère des Transports a accordé un contrat de \$64,499.20 à la firme Mégantic Paving Company, de Lac-Mégantic, pour l'exécution de travaux de voirie.

M. Dionne fait savoir que ce contrat a été octroyé pour des travaux de recouvrement en béton bitumineux sur la route no 161 (34).

Ces travaux couvriront une distance de 6.91 milles et seront effectués dans les municipalités de Winslow Sud, Nantes et Frontenac.

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DE L'ESTRIE
740 ouest, rue Galt, Sherbrooke, Qué.



Service du Personnel

Sherbrooke, le 11 juillet 1973.

La Commission Scolaire Régionale de l'Estrie annonce l'ouverture des postes suivants:

DIRECTEUR-ADJOINT

Poste No 1: Adjoint aux études, enseignement général.

Endroit: Ecole Le Ber,
Rue Ste-Famille
Sherbrooke, Qué.

Nombre d'élèves prévus: 1500 élèves
(Sec. I, II, III, IV et V)

Poste No 2: Adjoint aux études, enseignement général

Endroit: Ecole Albert L'Heureux
Rue St-Paul
Coaticook, Qué.

Nombre d'élèves prévus: 568 élèves.

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Un brevet d'enseignement classe A ou un brevet supérieur;
- Une expérience dans un domaine particulier pour résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif complexes, de préférence dans un poste de chef d'équipe, ou de chef de département, de section ou de groupe.
- Une expérience d'au moins cinq (5) ans dans l'enseignement.

Poste No 3: (Pour l'Enseignement Professionnel)

Endroit: Polyvalente Louis St-Laurent
188 Kennedy
East-Angus, Qué.

Nombre d'élèves prévus: 1546 élèves (Sec. I à V)

QUALIFICATIONS REQUISES:

- Un brevet d'enseignement du Québec;
- Une expérience dans l'enseignement professionnel pour résoudre des problèmes d'ordre technique et administratif complexes, de préférence dans un poste de chef d'équipe ou de chef de département de section ou de groupe;
- Une expérience de cinq (5) ans de type professionnel.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir leur demande au plus tard le 3 août 1973 à:

Monsieur Lucien Carrier
Coordonnateur de l'Emploi
Commission Scolaire Régionale
de l'Estrie
740 ouest, rue Galt,
Sherbrooke, Qué.

LC/ci

NOUS AVONS LA SOLUTION
EN ASSURANCE-VIE ET GENERALE

J.-C. Gagnon inc.

J.-C. GAGNON, courtier d'assurance agréé, de Lac-Mégantic

4138 Laval

Tél. 583-1208

LAC-MEGANTIC

DÉCES

Décès de Mme Joseph Allard à l'âge de 89 ans

(PIOPOLIS) - Le 9 juillet est décédée Mme Joseph Allard née Maria Goupil résidente avantageusement connue de Piopolis. Elle était âgée de 89 ans.

Outre son époux, elle laisse pour pleurer sa perte ses enfants, M. et Mme Joseph Audet (Marie-Ange) de Nantes, M. et Mme Napoléon Lafontaine (Rita) de Piopolis, M. et Mme Roméo Allard (Aurore) de Lewiston Maine, Mme Léopold Allard (Irène) de Lac-Mégantic, Mme Camille Allard (Ludivine) de Lac-Mégantic, M. et Mme Delphis Mercier (Germaine) de Hartford Conn., Mme Lucien Allard (Rita) de Piopolis, M. et Mme Gérard Allard (Georgette) de Lennoxville, M. et Mme Julien Allard (Marie-Jeanne) de Sherbrooke, ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Louis Goupil (Bertha) de Lac-Mégantic, Clara, Sr Louis Henri des Soeurs Grises des Trois-Rivières, Mme Georgette Ducharme de Manchester, M. et Mme Arthur Allard de Sherbrooke, Mme Amédée Roy de Sherbrooke, M. et Mme Philippe Allard de Manchester, ses petits-enfants, Marcel, Gérard et André Audet; Albert, Louis, Gabrielle, Hélène, Christiane, Gérard, Mario, Benoît et Luc Lafontaine; Reine Allard; René et Monique Allard; Francine Allard; Raymond, Ginette, Réal, Michel et Johanne Mercier; Diane, Denis, Raymond, Yvon, Donald et

Lisette Allard; Jean-Pierre, Dominique, Chantal et Lucie Allard; Marlyn, Jean-Marc, Vincent et Yvan Allard ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées dans la paroisse de Piopolis le 12 juillet. Le service funéraire a été célébré par M. le curé Roger Cadieux. Le cercueil était porté par MM. Gérard Lafontaine, Denis Allard, Raymond Allard, Louis Lafontaine, René Allard et Gérard Lafontaine. Les offrandes ont été recueillies par MM. Gérard Lafontaine et Raymond Allard.

Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille éprouvés par ce deuil.

Décès de M. Fernand Rosa

(LAC-DROLET) - Le 16 juillet est décédé M. Fernand Rosa à l'âge de 48 ans et 2 mois. Il était originaire de Lac-Drolet.

Outre son épouse née Thérèse Lessard, il laisse pour pleurer sa perte ses enfants, M. et Mme Guy Rosa (Linda) de Giffard, M. et Mme Gaëtan Rosa (Johanne) de Giffard, Louise, Sylvie, Yvon, Michel, Christian, Serge de Québec, ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et ses belles-soeurs: M. et Mme Léandre Rosa de Beebe, M. et Mme

Réal Rosa de Sherbrooke, M. et Mme Charles Cloutier (Lauriane) de Québec, M. et Mme Raymond Lortie (Dolorès) de Québec, M. et Mme Richard Desmeules (Marianne) de Québec, M. et Mme Maurice Nolet (Jeannette) de Lac-Mégantic, M. et Mme Roméo Rosa de Princeville, M. et Mme Réjean Rosa de St-Denis de Brompton, M. et Mme Gilles Perron (Louissette) de Québec, Mme Gabriel Rosa de Sherbrooke, M. et Mme Philippe Therrien, M. et Mme Joseph Quirion, M. et Mme Raymond Jobin, M. et Mme Réal Beauchesne, M. et Mme J.-Marie Couture, M. et Mme Louis Lessard, Mlle Jeannine Lessard tous de Lac-Drolet, M. et Mme Grégoire Lessard, M. et Mme Joseph Lessard de Québec, M. et Mme Philippe Laplante de Ste-Thérèse de Blainville, ses parents et beaux-parents, Mme Henri Rosa de Lac-Mégantic, M. et Mme Alphonse Lessard de Lac Drolet, ses oncles et tantes, M. et Mme Alfred Lessard de Lac-Drolet, M. et Mme Elzéar Lessard, M. et Mme Lucien Bilodeau de Lac-Mégantic, et plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées dans la paroisse de Lac-Drolet le 18 juillet. Le service funéraire a été célébré par M. l'abbé Conrad Gagnon curé, assisté de MM. les abbés Jacques Paquin de St-Hubert de Audet et André Jolicoeur de Ste-Cécile. Le cercueil était porté par des amis du défunt.

Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille éprouvés par ce deuil.

Décès de Sr Adelia Baron



A la Maison-Mère de la Congrégation de Notre-Dame est décédée le 12 juillet après une longue maladie Soeur Adelia Baron (Sr Marie-Alexina) à l'âge de 63 ans et 10 mois.

Elle était la fille de feu M. et Mme Albert Baron. Elle laisse pour la pleurer, ses frères et soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Damas Héon (Irène) de Ste-Dorothée, M. et Mme Edmond Baron (Rita) de Granby, M. et Mme Lucien Baron (Cécile) de Lac-Mégantic, M. et Mme Wilfrid Baron (Imelda) de Courcelles, M. et Mme Oliva Dubois (Marie-Berthe) de Lac-Mégantic, M. et Mme Roger Dubois (Thérèse) de Lac-Mégantic et plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées à la Maison-Mère le 16 juillet à 2 heures p.m. L'inhumation a eu lieu au cimetière de la Côte des Neiges à Montréal. Feu Sr Adelia Baron avait 44 ans et 10 mois de profession de vie religieuse.

Nos plus sincères condoléances aux membres de la famille éprouvés par ce deuil.

DIRECTEURS de FUNERAILLES

(Thanatologues)

Jacques & Frère inc.

BUREAU-CHEF
3778, Québec Central
Lac-Mégantic
Tél. 583-0444

ROBERT & FRERE
19, 1ère Ave.
La Guadeloupe
Tél. 459-3534

MEMBRE de: la Corporation des Thanatologues du Québec,
- Canadian Funeral Director
- Fédération Internationale des Thanatologues
et de l'Institut des Thanatologues du Québec
No 447,448,459

AVIS DE DECES

ALLARD Mme Joseph - A l'Hôtel-Dieu de Sherbrooke est décédée le 9 juillet à l'âge de 89 ans Mme Joseph Allard, née dame Marie Goupil domiciliée à Piopolis. Les funérailles se sont déroulées à Piopolis le 12 juillet.

BOUFFARD Clément - A Hartford Conn. le 25 juillet à l'âge de 49 ans est décédé M. Clément Bouffard époux de dame Lucille Nadeau. Les funérailles ont eu lieu à N.-Dame de La Guadeloupe le 28 juillet.

BLAIS Mme Cyrille - A l'hôpital Christ-Roy de Québec le 18 juillet à l'âge de 74 ans et 10 mois est décédée Mme Cyrille Blais, née dame Anna Breton, domiciliée au 323 49ème rue Québec, autrefois de Lac-Mégantic. Les funérailles se sont déroulées dans la paroisse Ste-Agnès vendredi le 20 juillet.

BOULANGER Mme Alfred - A St-Romain le 21 juillet à l'âge de 79 ans est décédée, Mme Alfred Boulanger née dame Cléopée Corriveau. Les funérailles ont eu lieu mardi à St-Romain.

CLOUTIER Wilfrid - A St-Ephrem le 19 juillet à l'âge de 79 ans est décédé M. Wilfrid Cloutier époux de dame Alma Rodrigue. Les funérailles ont eu lieu le 23 juillet à St-Ephrem.

DEMERS Mme Venant - A La Guadeloupe le 7 juillet est décédée à l'âge de 90 ans Mme Venant Demers née dame Aurore. Les funérailles ont eu lieu en la paroisse Ste-Martine de Courcelles le 10 juillet.

FERNAND Mme Gédéon - A l'hôpital Frère André le 17 juillet à l'âge de 84 ans est décédée Mme Gédéon Ferland née dame Adélaïde Roy, domiciliée au Frère Andrée. Les funérailles se sont déroulées dans la paroisse de St-Alphonse de Stornoway le 19 juillet.

JACQUES Réal - A Lac-Mégantic le 28 juillet est décédé accidentellement à l'âge de 29 ans, M. Réal Jacques époux de dame Jacqueline Vallerand domicilié au 4776 Cartier. Les funérailles se sont déroulées mardi en l'église Ste-Agnès.

HALLEE Mme Aimé - A l'Hôtel Dieu de St-Georges est décédée Mme Aimé Hallée née dame N.-Anna Bergeron, domiciliée au Castel des Aieux de Lambton. Les funérailles ont eu lieu le 1er août à St-Romain.

LAVALLEE Mme Raoul - A l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic le 10 juillet à l'âge de 78 ans est décédée Mme Raoul Lavalée née dame Amanda Laprise domiciliée au 4811 Laval. Les funérailles ont eu lieu jeudi en l'église Ste-Agnès.

LEBRUN Mme Conrad - A l'Hôtel-Dieu de St-Georges le 9 juillet à l'âge de 77 ans est décédée Mme Conrad Lebrun née dame M.-Ange Blais. Les funérailles se sont déroulées dans la paroisse Ste-Agnès le 13 juillet.

LAMBERT Albert - A l'hôpital Frère André le 26 juillet à l'âge de 84 ans et 4 mois est décédé M. Albert Lambert, époux de Evangéline Tanguay domicilié à Stornoway. Les funérailles se sont déroulées à Stornoway le 30 juillet.

MERCIER Mlle Elmina - A l'hôpital St-Joseph le 23 juillet à l'âge de 90 ans et 2 mois est décédée Mlle Elmina Mercier, fille de feu M. et Mme Noé Mercier. Les funérailles se sont déroulées dans la paroisse Ste-Agnès mercredi.

ROY Mme Pierre - A l'hôpital St-Joseph le 29 juillet est décédée à l'âge de 72 ans, Mme Pierre Roy née dame Anna Talon, domiciliée au 4612 Laval. Les funérailles ont eu lieu mercredi à Ste-Agnès.

ROY M. Pierre - A Québec le 25 juillet à l'âge de 28 ans est décédée M. Pierre Roy époux de dame Ginette Couture. Les funérailles ont eu lieu à La Guadeloupe le 28 juillet.

ROSA Fernand - A l'hôpital St-Joseph de Lac-Mégantic le 16 juillet à l'âge de 48 ans est décédé M. Fernand Rosa époux de dame Thérèse Lessard, domicilié au 168 St-Jean Baptiste, Ville-neuve, Québec. Les funérailles se sont déroulées en l'église St-Samuel de Lac Drolet et l'inhumation à Villeneuve Québec.

TURCOTTE Gédéon - A Beauceville le 20 juillet à l'âge de 70 ans est décédé M. Gédéon Turcotte, époux de dame Marie-Anne Mathieu domicilié à St-Ephrem. Les funérailles ont eu lieu le 24 juillet.

Ces renseignements nous ont été fournis par la Maison Jacques & Frère de Lac-Mégantic.

DEVENEZ MEMBRE de la Coop-Funéraire QUEBECOISE

Mme Gérard BLAIS 4612 Champlain
Joseph BOUCHARD 3291 Lafontaine

583-1973 LAC-MEGANTIC 583-2613

Granit canadien et importé - Equipement moderne pour la sculpture et le lettrage (Shape carvint)

Nous faisons le lettrage sur les monuments dans les cimetières si désiré.

Prix défiant toute compétition.

POUR UN DERNIER HOMMAGE A VOS CHERS DISPARUS CONSULTEZ

Les Monuments Funéraires de St-Samuel ENR.

FRANCOIS THEBERGE - LAC-MEGANTIC
TELEPHONE: 583-0102 ou 583-1709
Salle d'échantillons au 3440 Milette, Lac-Mégantic

Permis de vendeur No 54044

* MONUMENTS
* GRANIT DE CONSTRUCTION
* BRIQUES

GRANIT LOCAL ET IMPORTE
Notre réputation vous garantit satisfaction

René-Paul GOSSELIN

5034 RUE LAURIER - LAC-MEGANTIC - TEL. 583-2121, - 583-2504 - 583-0238

AMBULANCES MODERNES

COMPOSEZ: LAC-MEGANTIC 583-0444
LA GUADELOUPE 459-3534
(Région de) SAINT-EPHREM 484-2032

SERVICES COMPLETS D'AMBULANCES rendus avec délicatesse et précautions: Oxygène, resuscitateur, équipement pour transfusion sanguine et solutée, gouttière pour membre fracturé, etc. Seul service d'ambulance des Cantons de l'Est répondant aux exigences du bill 30.

JACQUES & FRERES inc.
Membre de la Corporation des Services d'Ambulance du Québec

LOUEZ, ACHETEZ, VENDEZ par nos

PETITES ANNONCES

583-1630

TARIF

MINIMUM \$1.25 (15 MOTS) 5c DU MOT ADDITIONNEL
AVEC CADRE : \$2.00 LE POUCE
DATE LIMITE : LUNDI 5 HEURES p.m.

A VENDRE

A VENDRE - LAVEUSE, SECHEUSE, etc. tous les produits KELVINATOR; aussi laveuses et sècheuses usagées en bon état. S'adresser à LAPOINTE & FRERE, 4687 Laval, Tél. 583-0763. (Oct. 18 jno)

MAISON située rue Agnès, 2 logements de 5 appartements et chambre de bain, chacun; système de chauffage individuel; en bon état. COMPOSEZ 583-1343 après 5 heures p.m. (J27 jno)

COMMERCE de vente et de réparation de bicyclettes à vendre. S'adresser à IRENEE FERLAND, 3650 rue Choquette, tél. 583-0253 ou 583-3241. (J4 jno)

CHALET à vendre situé au domaine Martin de Marsboro, terrain 200' x 150'; magnifique endroit. S'adresser à H.-Paul Laporte, tél. 583-2162. (J20 jno)

A VENDRE - MAISON située dans le village de St-Romain. Pour de plus amples détails, s'adresser à HENRI-PAUL ALLEN, Inverness, tél. 453-2656. (J11-A1P)

A votre MAGASIN d'ESCOMPTE

Rock RODRIGUE, prop.

4473 Laval 583-2240
Lac-Mégantic

En très grand spécial

INSTANTINE, format 100
Rég. \$1.45 Spéc. \$1.09
BOULES ABSORBANTES
Purity 300
Rég. \$1.19 Spéc. \$0.69
POUDRE ZBT 12.5 onces
Rég. \$1.19 Spéc. \$0.79
TABLETTES Lait Magnésie
Philips, format 200
Rég. \$1.79 Spéc. \$1.39
SHAMPOOING Brect, 15 on.
Rég. \$2.39 Spéc. \$1.89
SHAMPOOING Miss Clairol
Rég. \$2.50 Spéc. \$1.79
CREME A BARBE midifoam
Noxzema
Rég. \$1.35 Spéc. \$0.87
SHAMPOOING Alberto VO5
15.5 on. Spéc. \$0.89

A VENDRE - MAISON à vendre située au 5034 Laurier, 5 appartements plus chambre de bain; 1 1/2 étage, système de chauffage, entrée 220. S'adresser à RENE PAUL GOSSELIN, tél. 583-2121. (J11-A1)

A VENDRE - TONDEUSE usagée à vendre; en bon état. Je désire aviser la population que je fais la réparation des tondeuses et des motocyclettes. PAUL BROCHU, 3323 rue Renaud, tél. 583-0969. (J11-A1P)

TERRAIN DE CHALET à vendre sur le lac Mégantic, 1 mille de Piopolis, près du quai de Woburn; s'adresser à FERNAND CHOUINARD 338 Laurier Disraeli, tél. 1 (418) 449-2690. (Jt et At)

TELEVISEUR 21" noir et blanc, en très bon état à vendre. COMPOSEZ 583-2547. (A1-8)

PROPRIETE à vendre ou à louer, située au 4356 Laval, 7 pièces plus chambre de bain complète, installation laveuse-sècheuse, entrée 220, terrain 44 x 144. S'adresser à Henri Giguère, 5153 Frontenac, tél. 583-1690 ou 583-0510. (A1)

PORTES de garage 11' x 10' en très bon état avec tout le système de fonctionnement; prêtes à installer. Pour informations s'adresser à FERNAND FONTAINE tél. 583-1850 ou 583-1130 avant 5 heures p.m. (A1 jno)

TENTE-ROULOTTE, 4 places, toute équipée, en bon état, à être vendue à très bon prix. COMPOSEZ 549-2779 (Lac-Drolet) (A1)

CHIEN "St-Bernard", 2 ans, pesanteur: 150 livres, à vendre. COMPOSEZ 583-2270 (A1)

A LOUER

A LOUER - LOGEMENTS neufs, semi-meublés, de 1 1/2 appartement, chauffage à eau chaude, électricité comprise avec taxe d'eau et vidanges; stationnement avec prise pour automobile; situés en face de l'hôpital au 3642 rue Laval. S'adresser à ROGER RAN-COURT, 583-0950 le jour ou 583-3314 le soir. (M 9 jno)

APPARTEMENTS 2-1/2 pièces, chauffés, meublés, situés rue Du Foyer, libre le 1er juillet. S'adresser à HABITAT LAC-MEGANTIC, tél. 583-2683 ou 583-1709. (J 27 jno)

APPARTEMENTS meublés, chauffés, situés à 3662 rue Choquette S'adresser à Jerome Dubé Tel 583-2391 (Oct 4 jno)

LOGEMENT 4 appartements plus chambre de bain, eau chaude fournie, COMPOSEZ 583-1973. (J13 jno)

CHALET à la semaine ou à la saison, sur les bords du lac Mégantic; électricité et eau chaude; chemin privé. COMPOSEZ 583-1942 ou après 6 heures 583-2661. (M 9 jno)

LOGEMENT meublé, avec téléviseur, à louer. S'adresser à LUCIEN THEBERGE, tél. 583-1780. (Jt 4 jno)

LOGEMENT 2-1/2 appartements, à louer, meublé, chauffé, situé au 4575 Laval. S'adresser à DENIS BOULET 583-1470. (Jt 4 jno)

A LOUER - LOGEMENT rénové à neuf, à louer, 4 pièces plus chambre de bain, situé au 4377 Laval. COMPOSEZ 583-3343. (Jt11 jno)

A LOUER - LOGEMENT à louer, 4 appartements plus chambre de bain, situé au 2ième plancher; entrée 220; chauffage à l'électricité; entrée pour laveuse-sècheuse. S'adresser à HILAIRE ROY, 2959 rue Laval, tél. 583-1435. (Jt4 jno)

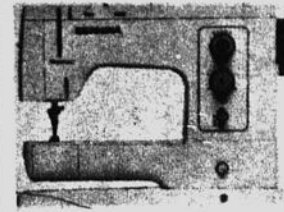
BUNGALOW à louer, situé près de Nantes, 5 appartements, chambre de bain, entrée 220, installation laveuse-sècheuse. COMPOSEZ après 5 heures p.m. 583-1707. (A1 jno)

LOGEMENT à louer de 4 grands appartements, plus chambre de bain, fini moderne, installation pour laveuse-sècheuse, entrée 220, chauffage à l'électricité, situé au premier plancher, très bel endroit sur la rue Champlain. Idéal pour couple sans enfant. Libre le 1er septembre. COMPOSEZ 583-2559. (A1-8-15P)

CHALET à louer sur le lac Orignal, libre immédiatement, S'ADRESSER à Georges Chivers, tél. 583-1200. (A1)

LOGEMENT à louer, 4 pièces, au 2ème étage, à \$50.00 par mois. COMPOSEZ 583-1844 le jour, 583-3617 le soir. (A1 jno)

APPARTEMENTS 1 1/2 et 2 1/2, meublés, chauffés, éclairés, modernes. Deux garde-robes, lessiveuse fournie. S'adresser à Arthur St-Hilaire, 4851 Champlain, tél. 583-3921 ou 583-0480. (Juillet 11, jno)



Albert NADEAU
VENDEUR AUTORISE
BERNINA-OMEGA

5e Rue
ST-GEDEON
1 (418) 582-3522
C.P. 23

Service et réparation sur toutes marques de machines à coudre
VENTE - SERVICE - ECHANGE
aspirateur et laveuse de tapis

DIVERS

COURS D'ORGUE - Apprenez à jouer de l'orgue, quel que soit votre âge. Méthode facile et progressive pour débutants et avancés. S'adresser à DESIRE VACHON, 4302 Dollard COMPOSEZ 583-1899. (N 6 jno)

CHAMBRE ET PENSION au 5014 rue Champlain. S'adresser à Mme RAYMOND LA CHANCE tél. 583-2546. (S 3 jno)

Un nouveau nom et un nouvel emblème



Le changement fondamental au chapitre des méthodes de sollicitation qui intervient, en 1973, est également accompagné d'un changement de l'identification visuelle de l'organisme, ainsi que du nom qui devient "La Plume Rouge, région administrative de Québec".

En adoptant l'emblème de la Plume Rouge assorti d'un "U" pour "unification", l'organisme désire refléter qu'il se joint aux autres grands organismes qui réalisent des campagnes de charité en Amérique.

En effet, cet emblème, qui est utilisé depuis 1945 sur un plan nord-américain, est reconnu comme un symbole de service représentant les campagnes unifiées de santé et de bien-être. La Plume Rouge représente l'entraide, le bon voisinage, tandis que le "U" signifie toujours "plusieurs campagnes en une seule".

En adoptant cet emblème et le nouveau nom officiel, a dit le président du Conseil des oeuvres et du bien-être de Québec (COBEQ), M. André Morin, nous désirons attirer l'attention sur cette notion d'unification, qui nous apparaît la solution à la fois la plus économique et la plus susceptible de garantir le sérieux et l'utilisation maximale des sommes recueillies.

GARDEZ-VOUS EN SANTE



Périodiquement DESINTOXIQUEZ-VOUS

Prenez une médication naturelle à base de plantes; ROLMEX Herborex; Rénalgine; Cholasyn.

Pour plus d'information consultez votre conseillère locale

Mme Lionel AUDET
4875 Champlain
LAC-MEGANTIC
Tél. 583-1645

APPUYEZ LA CROIX-ROUGE



DONNEZ UNE FOIS POUR TOUS

FAIRE PART

Pour la future mariée
qui désire ce qu'il y a de mieux
LAISSEZ-NOUS VOUS AIDER
A CHOISIR VOTRE

PAPETERIE DE MARIAGE

VOS FAIRE-PART SERONT REALISES SELON
TOUTES LES REGLES DE L'ETIQUETTE ET DE L'ESTHETIQUE
Adressez-vous au bureau de:

L'ECHO DE FRONTENAC

5040 Boul des Vétérans (Aux heures de bureau ou sur rendez-vous) Tél. 583-1630



Collision rue Laval: 1 mort et 4 blessés



(Photos l'Echo)



Sur la photo du haut à gauche, la voiture dans laquelle prenait place M. Réal Jacques qui a perdu la vie dans un accident de la route à l'intersection des rues Laval et Choquette; à droite la deuxième voiture impliquée dans l'accident; enfin ci-contre l'endroit exact où l'accident est survenu, on distingue les traces de pneus laissées sur la pavé.



REAL JACQUES

Un jeune père de famille de Lac-Mégantic a perdu la vie dans une collision survenue à 21 heures, samedi, à l'intersection des

rues Laval et Choquette. Quatre occupants des voitures ont été hospitalisés.

M. Réal Jacques, 29 ans, du 4676 rue Cartier, à Lac-Mégantic, a succombé quelques instants après son entrée à l'hôpital, où il a été conduit par les ambulanciers de la maison Jacques & Frère.

Selon les informations reçues la voiture conduite par M. Bertrand Guérin, dans laquelle prenait place la victime, circulait rue Choquette. Une filée d'automobiles étaient immobilisées dû à l'obstruction de la voie ferrée rue Frontenac par un convoi du Pacifique Canadien; l'intersection Laval-Choquette devenant libre le conducteur M. Guérin croisa la rue Laval alors qu'au même

moment arrivait un véhicule circulant rue Laval en direction nord, conduit par M. Gaétan Nadeau de Audet. Sentant la collision inévitable, M. Guérin aurait tenté une manoeuvre désespérée pour amortir le choc en obliquant vers l'entrée d'une station-service, mais en vain.

Sous la force de l'impact, la voiture a été déportée vers la station de service Labbé, dont elle a fracassé une porte; la deuxième voiture évita de justesse les pompes à essence après la collision. Les deux véhicules sont une perte totale.

Les occupants de l'automobile de M. Nadeau, MM. Paul-Emile Lapière, d'Audet et M. Rosaire Latour, de Montréal, ont été légèrement blessés dans la collision. Ils ont reçu les premiers

soins à l'hôpital St-Joseph. M. Guérin est toujours hospitalisé, étant donné la gravité de ses blessures.

M. Jacques est la deuxième

personne à périr à Lac-Mégantic depuis le début de l'année, dans un accident de la circulation. Il y a deux mois, un motocycliste de 18 ans, était tué à deux rues de là.

REMERCIEMENTS

M. Joseph Allard et sa famille remercient bien sincèrement tous ceux qui, soit par offrandes de messes, cartes de condoléances, fleurs, bouquets spirituels, visite au salon mortuaire, assistance aux funérailles, ou de toute autre manière leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de

Mme JOSEPH ALLARD
de Piopolis

et les prient d'accepter ce témoignage de leur gratitude.

CHLT TELE 7 LIMITEE



M. Pierre Bachand



Père Emile Bouvier



M. Michel Cloutier



M. André Mercier



Mme Huguette O'Neil



Me Albert Leblanc, C.R.



Dr Gilles Pigeon

La direction de CHLT TELE 7 LIMITEE annonce les nominations suivantes:

CONSEIL D'ADMINISTRATION: MM. Pierre Bachand, secrétaire - Standards Brands Ltd; Père Emile Bouvier, économiste - Université de Sherbrooke; Michel Cloutier, adjoint au président, Bombardier (Québec) Limitée, Le Bâtonnier Albert Leblanc, C.R., André Mercier, directeur général - CHLT Télé 7 Ltée, Mme Huguette O'Neil journaliste, Dr Gilles Pigeon, doyen - Faculté de Médecine Université de Sherbrooke. Siègent aussi sur ce conseil d'administration MM.

Philippe de Gaspé Beaubien, président de Télémédia (Québec) Ltée, Rock Demers, vice-président exécutif - Télémédia (Québec) Ltée.

COMITE EXECUTIF: MM. Piilippe de Gaspé Beaubien, Père Emile Bouvier, Michel Cloutier, Rock Demers, André Mercier.

M. André Mercier a été nommé président directeur général de CHLT Télé 7 Limitée.